



PHILOSOPHIE



10^e

МИНИСТЕРСТВО НА ОБРАЗОВАНИЕТО И НАУКАТА

НАЦИОНАЛНА ПРОГРАМА

„Разработване на учебни помагала за обучение по общообразователни учебни предмети на чужд език, оценяване и одобряване на проекти на учебни помагала за подпомагане на обучението, организирано в чужбина, на проекти на учебници и на проекти на учебни комплекти“

МОДУЛ

„Разработване на учебни помагала за обучение по общообразователни учебни предмети на чужд език“

10. Философия клас на френски език

Учебно помагало
Разработено от авторски екип
към 4. езикова гимназия
„Фредерик Жолио-Кюри“ – Варна

АЗ-БУКИ

Национално издателство за образование и наука

Философия за 10. клас на френски език
Учебно помагало, разработено от авторски екип
към 4. езикова гимназия „Фредерик Жолио-Кюри“ – Варна, 2021 г.
Автори на текста: Ивайло Стаматов и Мартин Стоянов, 2021 г.
Научен консултант: проф. д.н. Валентин Канавров, 2021 г.
Езиков консултант: Радка Радева, 2021 г.
Координатор: Нели Геновска, 2021 г.
Графично оформление: Мария Стаматова, 2021 г.
С експертното съдействие на Френския институт в България

Национално издателство за образование и наука „Аз-буки“
1113 София, бул. „Цариградско шосе“ 125, бл. 5,
тел. 02/4250470; E-mail: azbuki@mon.bg; web: www.azbuki.bg; www.azbuki.eu
Графично оформление: Мая Стоянова
Първо издание, 2021 г.
Формат: 210x280 мм; 81 страници

e-ISBN: 978-619-7065-88-6

SOMMAIRE

Introduction.....	6
-------------------	---

I. Logique

1. La logique – l'étude de l'inférence.....	8
2. La vérité.....	9
3. Terme, compréhension, extension.....	10
4. La proposition.....	11
5. Sujet et prédicat.....	12
6. Les types de propositions – propositions simples.....	13
7. Les propositions complexes.....	15
8. Le carré logique.....	17
9. Les lois logiques.....	19
10. Le raisonnement.....	20
11. Le syllogisme.....	21
12. L'induction.....	23
13. L'essai philosophique.....	24

II. Philosophie

14. L'étant et l'existence.....	26
15. La substance.....	28
16. Dieu.....	30
17. La foi et la raison.....	33
18. Le monde.....	37
19. La connaissance.....	39
20. La vérité.....	40

III. Droit

21. La société civile.....	42
22. État de droit.....	44

23. Les droits de l’homme.....	46
24. Droit, loi, justice.....	52
25. L’État et les étapes dans son développement.....	54
26. Les formes de l’État.....	58
27. Le contrat social.....	61
28. La tolérance.....	66

Compréhension écrite.....	69
Glossaire.....	73
Bibliographie.....	79



Introduction

Cet outil a pour but de répondre à une question incontournable et au besoin de proposer un outil adapté à l'enseignement bilingue dans les lycées bilingues en Bulgarie. Il est conçu par une équipe de professeurs de et en français au Lycée 4 « Frédéric Joliot-Curie » de Varna sous la direction du professeur Prof. Valentin Kanavrov, chaire de Philosophie, Sciences politiques et philosophiques, Université de Sud-Ouest, « Neofit Rilski », Blagoevgrad, avec le soutien de l'Institut Français. Notre objectif principal est de présenter le programme de philosophie de la classe de dixième en suivant les thèmes du contenu et en proposant des activités qui aident la formation des compétences et des savoir – faire comme l'argumentation, l'analyse critique et la création de textes, ainsi que l'exercice de penser en français dans le domaine de la philosophique.

Chaque thème comprend une introduction où les auteurs abordent certains aspects fondamentaux du problème, des rubriques – termes et exercices, des propositions et des questions pour un travail autonome, pour approfondir les compétences et donner une piste du travail autonome et en équipe.

La finalité de cet outil est surtout d'exercer les élèves à mener une réflexion en français dans des domaines scientifiques.





LOGIQUE

Leçon 1

La logique – l'étude de l'inférence



NOTIONS

La gnoséologie – théorie de la connaissance.

L'épistémologie – étude critique des sciences, de la formation et des conditions de la connaissance scientifique.

La logique – science dont l'objet est de déterminer les règles de pensée par lesquelles on peut atteindre la vérité.

Le logos – pensée, discours, mot, parole, loi, études, science.



INTRODUCTION

Aristote fut le premier à systématiser la logique sous la forme d'une théorie scientifique qui examine les problèmes d'épistémologie et de gnoséologie et, surtout, les questions sur la « ἀλήθεια » (du grec – *vérité*). La définition classique de la logique est « une science des esprits et de la pensée ». Les cercles scientifiques qualifient Aristote

de « Olympus de la philosophie du monde antique » et l'appellent le « Père de la logique ». Au IV^{ème} siècle av. J.C. Aristote (384-322 av.J.C.) utilise le mot Αναλυτικά (Analytique) pour intituler son œuvre. Zenone, un autre philosophe antique l'appelle pour la première fois « logique ». Les ouvrages dans lesquels Aristote élabore ses réflexions logiques sont réunis sous le nom de « Organon », et comprennent les traités : « Catégories », « De l'interprétation », « Premières analytiques », « Deuxièmes analytiques », « Topiques » et « Des preuves sophistiques ». La logique peut généralement être définie comme une science des lois et des formes de la pensée, de leurs authenticité et correction formelle.

EXERCICES ET QUESTIONS

Sujets de réflexions philosophiques :

1. La raison peut-elle rendre raison de tout ?
2. Quels sont les pouvoirs de la raison ?



Leçon 2

La vérité



NOTIONS

La vérité – la correspondance entre une proposition et la réalité à laquelle cette proposition réfère.

L'intuition – connaissance directe et immédiate, sans recours au raisonnement.

La raison (du latin – *ratio*) – faculté propre à l'homme de connaître et de juger.



INTRODUCTION

Selon la définition classique du sujet de la logique « les esprits de la pensée » sont les régimes de raisonnement nous amenant toujours et inévitablement à la conclusion ou à la décision correctes. Aristote souligne que le sujet contient à la fois la « preuve » et « la science prouvante ». Pour lui, la vérité fait référence à nos pensées, et non pas aux choses et aux sujets eux-mêmes. La vérité, c'est la coïncidence de la pensée avec ce vers quoi elle est dirigée. Siens sont les mots : « Platon m'est cher, mais la vérité me l'est encore plus ». Aristote crée un système de règles, de lois et de postulats à appliquer par notre réflexion pour que s'effacent toutes les illusions et les faux discours qui nous éloignent de la connaissance du monde - la vérité.

EXERCICES ET QUESTIONS

Sujets de réflexions philosophiques :

1. Peut-on être indifférent à la vérité ?
2. Comment la vérité se reconnaît-elle ?
3. En quel sens peut-on dire que la vérité est libératrice ?
4. Tout ce qui est vrai doit-il être prouvé ?
5. La raison peut-elle démontrer la foi ?
6. Peut-on être sûr d'avoir raison ?



Leçon 3

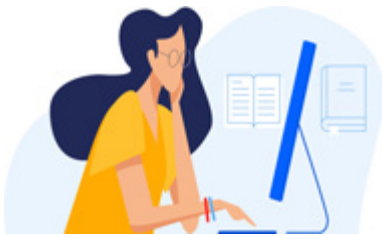
Terme, compréhension, extension



NOTIONS

Le concept – représentation mentale abstraite et générale qui résume une multiplicité d'objets empiriques ou mentaux de traits communs identifiables.

La définition – ensemble de propositions qui analysent la compréhension d'un concept.



INTRODUCTION

La vérité des sujets ou des critères ne peut être que leur conformité avec les données de l'expérience. C'est pourquoi nous avons besoin de la logique et, en particulier, de l'adoption de nos messages de l'expérience à travers l'analyse logique qui pourra révéler l'essence réelle du sujet et du phénomène. Le terme est une forme de pensée qui englobe et combine un groupe d'objets. Chaque terme se caractérise par une compréhension et une extension. La compréhension, elle fait référence aux caractéristiques, aux qualités ou aux signes des termes en les divisant en abstraits et concrets. Quant à l'extension, elle concerne la quantité ou le nombre de termes. Selon l'extension, les termes sont divisés en généraux, singuliers et nuls.

EXERCICES ET QUESTIONS

- **Soulignez les termes singuliers :**
livre, Paris, gare, cadeau, Nicole
- **Soulignez les termes généraux :**
Varna, montagne, concept, plant



La proposition



NOTIONS

Le jugement – fonction ou acte de l'esprit consistant à affirmer ou à nier une existence ou un rapport.

L'idée – conception de l'esprit, pensée ; manière de concevoir une action ou de se représenter la réalité.



INTRODUCTION

La proposition est par définition une pensée dans laquelle est validé ou réfuté un signe d'un objet et qui a la propriété d'être vraie ou fausse. Les formes de pensée appropriées sont exprimées par des phrases, par la parole ou par des propositions. Aristote examine en détail les propositions (leurs définitions, types et classification) dans le traité « De l'interprétation ». Il souligne que la proposition est la principale forme de notre pensée, mais que toutes les phrases ne sont pas propositions : proposition est ce qui approuve ou nie quelque chose par rapport à une autre chose. La proposition est une phrase dont les valeurs possibles sont vraies et fausses. Il est important de noter que la proposition comme une forme de pensée appropriée n'est pas considérée du point de vue « des circonstances psychologiques liées à la condamnation interne et à la confiance en ce qui est pris dans la proposition comme authentique ou non-authentique selon son

interprétation : elle est considérée selon la conformité ou le non-respect des propriétés et des relations réelles ». Par conséquent, le contenu de la pensée logique ne peut pas avoir des phrases qui expriment un désir, ou une demande, mais uniquement des déclarations catégoriques qui répondent correctement à l'essence des propositions en tant qu'outils.

EXERCICES ET QUESTIONS

Sujet de réflexion:

1. « Il est impossible de démontrer à l'infini. » – Sextus Empiricus
2. « La vérité est fille de discussion, non pas fille de sympathie ».

Leçon 5

Sujet et prédicat



NOTIONS

Le prédicat – second terme d’une énonciation dans laquelle on peut distinguer ce dont on parle (sujet) et ce qu’on en affirme ou nie. Qualité, propriété en tant qu’elle est affirmée ou niée d’un sujet.

Le sujet – la partie de la proposition à laquelle est attribué un prédicat.



INTRODUCTION

Lors de la confirmation ou du déni de quelque chose par rapport à quelque chose, nous sommes en présence d’une relation qui relie au moins deux concepts. Ainsi, dans la proposition « Le tableau est noir. » nous avons les concepts de « tableau » et de « noir ».

La chose par rapport à laquelle nous affirmons ou nions quelque chose est appelée « sujet » et est marquée de la lettre S. Le signe que nous attribuons comme inhérent ou rejetons comme inhérent au sujet s’appelle « un prédicat » et est marqué de la lettre P. La proposition qui dit quelque chose P de quelque chose S sera vraie ou fausse. Il s’ensuit que la structure de la proposition est déterminée comme sujette au prédicat S - P. Le sujet « S » symbolise linguistiquement le sujet dans la phrase et le prédicat « P » correspond au verbe, à l’attribut ou au complément circonstanciel. L’exemple cité plus haut, « Le tableau est noir », révèle une partie de la compréhension du sujet, qui est toujours plus grande que la compréhension du prédicat, car le tableau peut être noir, solide, fragile, etc. Cependant, la position du prédicat est telle que son extension est plus grande ou du moins égale à l’extension du sujet : noirs peuvent être non seulement le tableau, mais aussi l’asphalte, la nuit. Les extensions du sujet et du prédicat seraient égales, par exemple, dans l’affirmation « L’homme est un être raisonnable », car l’homme est le seul être connu qui possède la raison.

EXERCICES ET QUESTIONS

Soulignez le sujet et le prédicat avec « S » et « P » :

1. Pierre habite à Paris.
2. Le soleil est très haut.
3. Mes amis sont élèves.



Leçon 6

Les types de propositions - propositions simples



NOTIONS

La proposition – un énoncé qui affirme ou nie quelque chose, et qui est susceptible d’être vrai ou faux.



INTRODUCTION

Les principales propositions sont divisées en simples et complexes. Chaque proposition est composée de concepts. Les propositions simples sont constituées d’un sujet et d’un prédicat. Les propositions complexes de leur côté sont construites d’au moins deux ou plusieurs propositions simples. Aristote a fait la première classification de la proposition. Par définition, celle-ci affirme ou nie « quelque chose à propos de quelque chose » d’où il s’ensuit que, par rapport à la qualité, elle est divisée en affirmative et négative (S étant P et S n’étant pas P). En plus de la qualité, les propositions sont classées selon la quantité en générales, particulières et singulières. En général, le prédicateur est validé ou réfuté de manière universelle ou entièrement. Les propositions sont du type tous les S sont P, « Tous les hommes sont mortels. » ou bien aucun S n’est P : « Aucun homme n’est mortel. ». Quant aux propositions indéfinies, dans l’exemple d’Aristote « Le plaisir n’est pas un bien. », nous ne pouvons pas en être sûrs, parce que pour certains il l’est alors que pour d’autres il ne l’est pas. La troisième classification faite par Aristote divise les propositions en : apodictiques, problématiques et assertives. C’est-à-dire qu’elles font référence à quelque chose de réel, de possible et de nécessaire.

Voici des exemples de tels types de propositions :

- apodictique – nécessaire – « Les roses se fanent. » ;
- problématique – possible – « Le billet peut être gagnant. » ;
- assertive – réelle – « Varna est une ville du littoral bulgare de la mer Noire ».

Les types de propositions - propositions simples

EXERCICES ET QUESTIONS

Composez une proposition affirmative et négative avec les termes :

1. Chat et noir

.....
.....

2. Livre et intéressant

.....
.....

3. Bac et difficile

.....
.....



Les propositions complexes



NOTIONS

L'antécédent – premier terme d'un rapport par opposition au second terme.
Le conséquent – second terme d'une proposition.



INTRODUCTION

Les propositions simples sont traitées par la logique des prédicats qui divise la proposition en sujet et prédicat. La logique propositionnelle s'intéresse à combiner des propositions simples dans une proposition complexe à l'aide de liens logiques. Ceci est possible grâce aux opérations logiques. Ainsi, la conjonction est une opération

logique à travers laquelle nous associons au moins deux propositions simples à l'aide des articulateurs logiques « et », « mais ». La disjonction est une opération logique par laquelle nous associons deux propositions simples dans une proposition complexe à l'aide du lien logique « ou ». Il faut distinguer la disjonction inclusive de la disjonction exclusive: AVB / AVVB. Quant à l'implication, c'est une opération logique à travers laquelle nous associons deux propositions simples dans une proposition complexe à l'aide des connecteurs logiques « si... alors ». Enfin, l'équivalence est une opération logique à travers laquelle nous associons au moins deux propositions simples à l'aide du lien logique - « si et seulement si ». Dans l'opération logique « négation », nous n'associons pas deux propositions simples dans une proposition complexe : à partir d'une proposition simple nous formons sa négation. En voici un exemple : Le temps est nuageux - Le temps n'est pas nuageux. Il est important de noter que toutes les propositions complexes ne sont pas vraies.

Le tableau de vérité :

ab	\wedge	\vee	\rightarrow	\leftrightarrow
VV	V	V	V	V
VF	F	V	F	F
FV	F	V	V	F
FF	F	F	V	V

Les propositions complexes

EXERCICES ET QUESTIONS

Complétez les tables correctement :

Table 1

ab	\rightarrow
FV	
FF	

Table 2

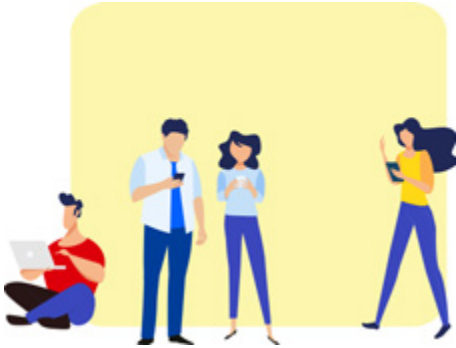
ab	\wedge
VV	
VF	

Table 3

ab	V
VF	
FF	



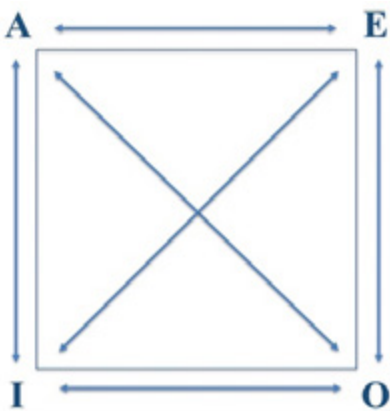
Le carré logique



INTRODUCTION

La classification d'unification d'Aristote divise les propositions en des généralement affirmatives, généralement négatives, particulièrement affirmatives, particulièrement négatives. Les exemples à l'appui sont les suivants : « Toutes les personnes peuvent chanter », « Aucune personne ne peut chanter », « Certaines personnes peuvent chanter » et « Certaines personnes ne peuvent pas chanter ». On remarque au début de la propositions les mots logiques : « Tout », « Aucun », « Certains ». Ces mots logiques sont utilisés dans les propositions simples du sujet et du prédicat. Les mots logiques utilisés dans les propositions simples sont appelés plus quanta. La structure S-P est considérée par Aristote à travers la classification dite « unification ». Cependant, Michael Psellos (1018 – 1096), qui explore en détail la véracité de ces propositions face à la logique byzantine, présente ces relations et ces propriétés dans le carré logique.

Les relations d'opposition :



- SaP – SeP – contraires
- SiP – SoP – subcontraires
- SaP – SiP – subalternes
- SeP – SoP – subalternes
- SaP – SoP – contradictoires
- SeP – SiP – contradictoires



Le carré logique

Le tableau de vérité :

A-V	E-V	I-V	O-V	A-F	E-F	I-F	O-F
E-F	A-F	A-indif.	A-F	E-indif.	A-indif.	A-F	A-V
I-V	I-F	E-F	E-indif.	I-indif.	I-V	E-V	E-F
O-F	O-V	O-indif.	I-indif.	O-V	O-indif.	O-V	I-V

EXERCICES ET QUESTIONS

Complétez les tables correctement :

A-F

I-F

E-V

A-V



Les lois logiques



INTRODUCTION

Loi de l'identité : A est A

Ce principe complète les précédents, car « Tout ce qui est vrai doit être, d'une façon complète, en accord avec soi-même » (Analytiques I). « Ce qui est est ».

Loi de la non-contradiction : A n'est pas non- A

C'est le principe fondamental pour Aristote, car « Personne, en effet, ne peut jamais penser qu'une même chose puisse être et n'être pas... » (Métaphysique). En voici une formulation purement logique dans la Métaphysique : « Il est impossible que deux jugements opposés soient vrais de la même chose en même temps ». « Une proposition ne peut être à la fois vraie et fausse ».

Loi sur le tiers exclu : A ou non- A

Ce principe est la conséquence du premier. En matière de science, et donc de vérité, il n'y a pas de milieu : un seul et même jugement est ou bien vrai ou bien faux, « il n'y a pas de tiers ». « Une proposition et sa négation ne peuvent être toutes deux fausses ».

Le raisonnement par l'absurde : Si « non- A est faux, alors A est vrai »

C'est un raisonnement qui permet de démontrer qu'une affirmation est vraie en montrant que son contraire est faux.

EXERCICES ET QUESTIONS

Exercez-vous à trouver des exemples illustrant des lois logiques.



.....

.....

.....

.....

.....

.....

Le raisonnement



INTRODUCTION

Le raisonnement est cette forme de pensée dans laquelle un ou plusieurs discours observant des règles déterminées mènent à une nouvelle affirmation. La définition de la proposition a démontré qu'il y avait un signe de sujet, c'est-à-dire qu'il y avait deux ou plusieurs concepts, alors que le raisonnement lie deux ou plusieurs propositions dans une conclusion appropriée. Le raisonnement est un lien entre les propositions, résultat de l'association d'une ou plusieurs propositions dans une nouvelle proposition. Dans l'esprit, de nouvelles connaissances sont formées basées sur certaines connaissances déjà acquises. Dans les prémisses, nous énonçons des allégations déjà acquises et, sur cette base, nous faisons ressortir la nouvelle connaissance de la conclusion.

Le raisonnement est un lien entre les propositions, résultat de l'association d'une ou plusieurs propositions dans une nouvelle proposition. Dans l'esprit, de nouvelles connaissances sont formées basées sur certaines connaissances déjà acquises. Dans les prémisses, nous énonçons des allégations déjà acquises et, sur cette base, nous faisons ressortir la nouvelle connaissance de la conclusion.

La structure du raisonnement comprend trois composantes :

- la connaissance immédiate, basée sur la conclusion : ce sont les conditions prémisses;
- la connaissance finale = la conclusion ;
- la raison, sur laquelle nous effectuons la transition des connaissances immédiates aux règles définies.

La doctrine de l'apprentissage est fondée sur le rapport entre le général, le particulier et le concret, ainsi que sur leur unité. Le mouvement de la pensée dans le raisonnement devrait aller du général au particulier et au concret car ce qui est valable pour l'ensemble des éléments de la classe respective l'est aussi pour chaque élément de cette classe.

Les raisonnements sont divisés d'abord en fonction de la nature de la conclusion :

- le raisonnement déductif conclut du général au particulier, et la conséquence découle nécessairement des prémisses ;
- le raisonnement inductif va du particulier au général et tire une conclusion probable.

Leur classement dépend également du nombre des conditions prémisses :

- directs – avec une prémisse ;
- le raisonnement médiat - avec plus d'une condition prémisse.

EXERCICES ET QUESTIONS

Écrivez deux exemples de raisonnement déductif :

1.
.....
2.
.....

Le syllogisme



NOTIONS

Le dilemme – un raisonnement dont la majeure est une proposition disjonctive à deux membres qui, l'un affirmé et l'autre nié dans la mineure, donnent toujours une conclusion opposée à l'adversaire réel ou imaginaire.

Modus tollens – une proposition A qui implique une proposition B, alors si A est fausse, B est fausse.

Modus ponens – une proposition A qui implique une proposition B, alors si A est vraie, B est vraie.

INTRODUCTION

Le syllogisme d'Aristote résumé est un raisonnement déductif à médiation composée de deux prémisses et d'une conclusion contenant trois propositions catégoriques et trois termes. En voici des exemples de syllogisme catégorique :

- « Tous les hommes sont mortels. »
- « Tous les Grecs sont des hommes. »
- « Tous les Grecs sont mortels. »

Dans le syllogisme, la pensée va du général au particulier et au concret. Il affiche une affirmation à partir d'une affirmation plus générale. La conclusion est basée par le besoin logique sur des prémisses. Trois propositions et trois termes se dessinent dans la structure du syllogisme. Les deux premières propositions sont les prémisses à partir desquelles la troisième ou la conclusion sont émises. Dans l'exemple ci-dessus, la première proposition « Tous les hommes sont mortels. » présente ou est acceptée être la majeure prémisses, car elle concerne le cas général. Le cas particulier est démontré dans la deuxième prémisses, c'est donc la mineur dans le syllogisme « Tous les Grecs sont des hommes. ». Les deux prémisses (majeures et mineures) imposent la troisième proposition ou la conclusion – « Tous les Grecs sont mortels. ». Comme il est déjà devenu clair, les propositions se composent d'un sujet et d'un prédicat. La structure interne des discours de syllogisme montre également la présence d'un troisième terme. Le terme médiateur est contenu dans les deux prémisses, ce qui permet la conclusion. Il n'est pas présent dans la conclusion : il ne peut y avoir que le grand et le petit terme. Le « Terminus médium » dans le syllogisme est marqué de la lettre « M », le « Terminus major » est celui qui participe à la grande prémisses et comme prédicat « P » dans la conclusion,

Le syllogisme

et le « Terminus mineur » reste dans la petite prémisses et est repris dans la conclusion en tant que le sujet « S ». Ainsi, dans l'exemple ci-dessus, « Tous les hommes sont mortels. » joue le rôle de la grande prémisses, « Tous les Grecs sont des hommes. » est la petite prémisses et « Tous les Grecs sont mortels » correspond à la conclusion. Le terme au milieu est celui qui est repris dans les deux prémisses – « hommes ». Le majeur terme est situé dans la première prémisses – « mortels » et participe comme prédicat dans la conclusion. Le mineur terme est situé dans la petite (deuxième) prémisses et participe comme sujet dans la conclusion – « Grecs ». La structure formelle de ce type de syllogisme est enregistrée comme suit :



EXERCICES ET QUESTIONS

Montrez quels sont les termes et prémisses dans les syllogismes :

1. Tous les élèves sont charmants.

Pierre est élève.

Donc Pierre est charmant.

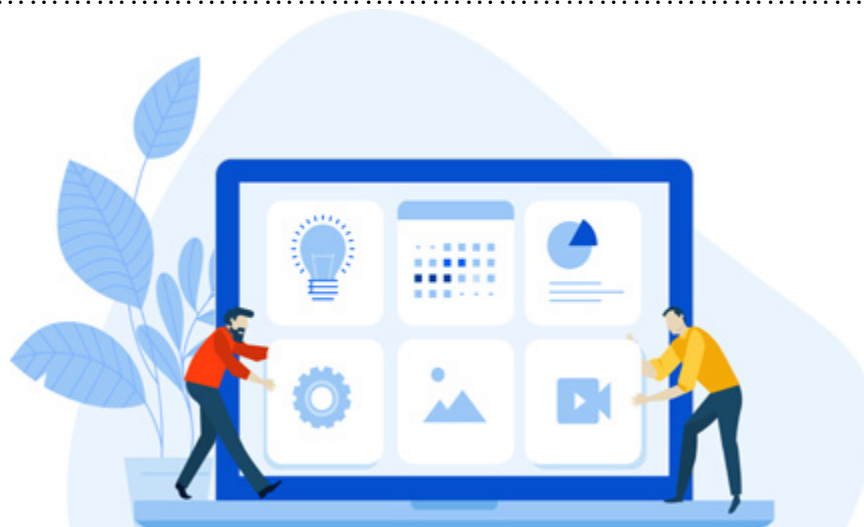
.....
.....

2. Tous les élèves sont philosophes.

Marie est élève.

Donc Marie est philosophe.

.....
.....



L'induction



INTRODUCTION

L'induction est un raisonnement qui conclut du particulier au général.

Exemple : L'aigle est rapide. L'antilope est rapide. Tous les animaux sont rapides.

Dans cette forme de raisonnement, on se propose de chercher des lois générales à partir de l'observation de faits particuliers, sur une base probabiliste.

Types d'inductions :

L'induction complète – est celle qui conclut à la généralité des cas en partant de l'énumération complète de ces mêmes cas.

Exemple : Chaque élève de la classe de mathématiques est intelligent. Donc toute la classe de mathématiques est intelligente.

L'induction incomplète – est celle qui conclut à la généralité des cas en partant de l'énumération incomplète de ces mêmes cas.

Exemple : Le pigeon et la corneille peuvent voler. Donc tous les oiseaux peuvent voler.

L'induction scientifique – est une induction incomplète qui conclut en général en partant des particuliers considérés dans leur essence ou leurs propriétés essentielles.

EXERCICES ET QUESTIONS

Donnez trois exemples d'induction complète et incomplète :

L'induction complète :

1.
2.
3.

L'induction incomplète :

1.
2.
3.

L'essai philosophique



NOTIONS

L'opinion – manière de penser, doctrine, croyance.

La thèse – proposition qu'on s'attache à soutenir.

La preuve – raisonnement destiné à établir la vérité d'une proposition ou d'un fait.



INTRODUCTION

Il y a quelques parties dans un essai philosophique. Ainsi, l'introduction présente la thèse : c'est la réflexion de l'auteur sur un texte ou un problème philosophiques. Le développement est une partie argumentative dans laquelle on doit prouver la thèse. L'argumentation montre la logique de l'auteur, ses compétences de présenter et de réfléchir sur le problème (cause et conséquence). Les faits et les preuves doivent être basés sur les lois logiques. La conclusion, enfin, exprime et résume la

position personnelle de l'auteur et explique brièvement l'idée dans le sujet. Cette structure doit être strictement observée. Les étapes de l'essai comprennent : choix et analyse du sujet, détermination des concepts philosophiques, formulation de la thèse, collecte d'informations supplémentaires, rédaction de l'essai.

EXERCICES ET QUESTIONS

Sujets de réflexions philosophiques.

1. La raison peut-elle devenir une arme contre l'information fausse ?
2. Tout ce qui est vrai doit-il être prouvé ?





Philosophie

Leçon 14

L'étant et l'existence



NOTIONS

Anéantir – réduire quelque chose à rien, le détruire entièrement.

L'étant – tout ce qui entoure l'homme et l'homme lui-même.

L'être – un concept qui désigne tout ce qui existe – vivant ou non, visible ou non, palpable ou non, réel ou non.

La conscience – la présence constante et immédiate de soi à soi.

Néant – (du latin « *non ens* ») : « non-étant » ; « non-être » ; « Le Rien ».

INTRODUCTION

La question du sens de l'être (de l'étant) doit être posée.

Nous ne savons pas ce que signifie l'Étant. Mais surtout quand on demande : « Qu'est-ce que l'étant ? », on se retrouve déjà dans une certaine compréhension ou bien clarté. C'est dans la composition de la question qu'on trouve la clarté – plus précisément la partie « qu'est-ce que » ou plus simplement dans le « est » de la question. Nous sommes incapables de préciser conceptuellement et alors de fixer une réponse sur le « est » – « qu'EST-ce que l'Étant ». Mais la question elle-même « qu'est-ce que c'est, cette chose », le fait qu'on se pose cette question est déjà indicatif du fait qu'on cherche la réponse de quelque chose qui « est ».

La conscience est la présence constante et immédiate de soi à soi. La conscience de la présence, de l'existence, de l'Être, de l'Étant, de quelque chose qui est – cette conscience en demandant « qu'est-ce que l'étant » indique que l'étant ne fait pas partie du « Néant » (« Le Néant » qui de

son côté nous reste caché, incompréhensible et inaccessible dans son indétermination). Donc, l'Étant n'est pas absolu mais relatif. Hegel, de son côté, introduit implicitement la négation dans sa définition de l'Être : « L'Être pur et le Néant pur, c'est donc le même », et encore « Le Néant est donc la même détermination et, plutôt, la même absence de détermination et, partant, la même chose que l'Être pur ». Le commencement est l'unité de l'Être et du Néant : il contient l'un et l'autre.



L'étant et l'être

CITATIONS

« L'Existence, de la naissance de la pensée d'Europe occidentale à nos jours, signifie ce qui existe. »

« La langue est la demeure de l'Être, nous n'accédons à l'Étant qu'en passant constamment par cette demeure. »

« Nous devons nécessairement pouvoir marquer clairement la différence entre l'Être et l'Étant, si nous voulons prendre comme thème de recherche quelque chose comme l'être. Il ne s'agit pas là d'une différenciation quelconque, mais c'est seulement à travers cette différence que le thème de l'ontologie, et par suite de la philosophie elle-même peut être conquis. Nous la désignons comme différence ontologique, c'est-à-dire comme la scission entre l'être et l'Étant... L'Être, en tant que thème fondamental de la philosophie, n'est pas un genre d'étant, et pourtant il concerne tout étant. Son « universalité » doit être cherchée plus haut. Être et structure d'être excèdent tout étant et toute détermination étant possible d'un étant. L'Être est le transcendant par excellence. »

Martin Heidegger

EXERCICES ET QUESTIONS

Questions de réflexion et de discussion :

1. Est-il juste de dire que seul le présent existe ?
2. Faut-il se donner des raisons d'exister ?
3. Choisissons-nous notre existence ?
4. Peut-on choisir sa vie ?
5. Pourquoi l'existence précède-t-elle l'Être ?
6. Le temps existe-t-il vraiment ?
7. L'Espace est-il le néant ?



Leçon 15

La substance



NOTIONS

La substance – l'essence, c'est-à-dire l'être : l'essence, la permanence, le sujet, ou la conjonction des trois. La substance – ce qui existe en soi, de manière permanente par opposition à ce qui change.

Le mot latin *substantia* désigne le support, le fond solide d'une chose. Le terme substance suppose l'idée d'un être perdurant par opposition au flux des choses changeantes.

CITATIONS

« La substance, c'est-à-dire la réalité « plus réelle » que les formes. »

Ruyer

« En ce qui concerne les substances premières...elles signifient un être déterminé... »

Aristote

« L'âme n'est pas immuable et permanente comme l'atome ; c'est plutôt le changement continu qui la caractérise. Jamais elle ne retourne identique à un État antérieur, comme l'atome qui sort d'une combinaison. On ne peut donc, dans un même sens, donner le nom de substance à l'âme et à l'atome. »

Paulsen

« Les rapports de temps des phénomènes, simultanéité ou succession, ne sont déterminables que grâce à l'existence d'un permanent ; le changement ne peut être perçu que dans les substances. »

Émile Boutroux, « La Philosophie de Kant »

« Dieu, Nature et substance sont trois noms différents pour la même réalité. C'est la totalité de la réalité et elle a des attributs infinis bien que nous n'en connaissions que deux. Ce sont l'esprit et la matière et c'est à travers ces deux attributs que nous connaissons l'Univers. Toutes les choses sont des modifications de cette substance et en font partie. »

Samuel E. Stumpf & James Fieser

« Par substance j'entends ce qui est en soi et se conçoit par soi. »

Spinoza

La substance

EXERCICES ET QUESTIONS

Questions de réflexion et de discussion :

1. « Dieu, Nature et substance sont trois noms différents pour la même réalité. C'est la totalité de la réalité... » – Pensez-vous à d'autres noms pour cette totalité de la réalité ?
2. Quelle est la substance du monde ?
3. De quoi l'univers était-il fait ?
4. L'espace est-il infini ?
5. Est-il possible que le sujet de la substance soit si complexe que nous n'ayons pas de mots dans le dictionnaire pour l'expliquer ? Qu'en pensez-vous ? Justifiez vos réponses.



Leçon 16

Dieu



NOTIONS

Dieu – avec une majuscule, ce terme désigne l'être transcendant créateur de l'univers, il n'y en a qu'un, c'est le dieu unique ; dieu sans majuscule est un être supérieur à l'homme, plus puissant, et doté de pouvoirs surnaturels, c'est un nom commun, un type, il peut y avoir plusieurs.

Dieu est un être personnel, créateur de l'univers, métaphysiquement et moralement parfait. Il est éternel, tout-puissant, il est doué d'une connaissance étendue et omnisciente.

Démiurge – (du grec *dēmiourgos*, *artisan*) ; chez les Platoniciens le *dēmiourgos* est un dieu ouvrier qui donne forme à l'univers. Démiurge est lié à la réalité comme une création qui est réduite à une fabrication. Pour les Platoniciens c'est l'intelligence créatrice. Un démiurge, cela peut être aussi une personne qui crée quelque chose d'important.

Ontologie – partie de la philosophie qui a pour objet l'étude des propriétés les plus générales de l'être, théorie sur l'être ; ensemble de vérités fondamentales de l'être.

Doctrines qui admettent l'existence d'un Dieu unique et personnel comme cause transcendante du monde.

Panthéisme – philosophie d'après laquelle tout ce qui existe est identifié à Dieu manifesté dans toute la nature.

Théisme – doctrine qui admet l'existence d'un Dieu unique et personnel comme créateur transcendant du monde, elle peut être religieuse ou philosophique quant aux relations de l'homme et de Dieu – par l'intermédiaire de la religion ou par la réaction directe de Dieu, le déisme c'est un théisme irrégulier.

CITATIONS

« Si ... je puis tirer de ma pensée l'idée de quelque chose, il s'ensuit que tout ce que je reconnais clairement et distinctement appartenir à cette chose lui appartient en effet, ne puis-je pas tirer de ceci un argument et une preuve démonstrative de l'existence de Dieu ?

... l'idée d'un être souverainement parfait... une actuelle et éternelle existence appartient à sa nature... Car ayant accoutumé dans toutes les autres choses de faire distinction entre l'existence et l'essence, je me persuade aisément que l'existence peut être séparée de l'essence de Dieu, et qu'ainsi on peut concevoir Dieu comme n'étant pas actuellement. Mais néanmoins, lorsque j'y pense avec plus d'attention, je trouve manifestement que l'existence ne peut être séparée de l'essence de Dieu ... un être souverainement parfait, auquel manque l'existence...»

« Comment ... connaîtrais-je que je doute, que je désire, c'est-à-dire qu'il me manque quelque chose et que je ne suis pas entièrement parfait, s'il n'y avait en moi aucune idée d'un être plus parfait par rapport à quoi je reconnaîtrais mes défauts ? »

René Descartes

« Si, dans un jugement identique, je fais disparaître l'attribut et que je retienne le sujet, il en résulte une contradiction ; je dis alors que l'attribut convient nécessairement au sujet. Mais si je fais disparaître le sujet en même temps que l'attribut, alors il n'y a pas de contradiction. Car il n'y a plus rien avec quoi il puisse y avoir contradiction. ...

Dieu est tout-puissant ; c'est là un jugement nécessaire. La toute-puissance ne peut être enlevée si vous posez d'abord une divinité, c'est-à-dire un être infini au concept duquel elle est identique. Mais si vous dites : Dieu n'est pas, alors il n'y a ni toute-puissance, ni aucun autre attribut, car ils sont tous ensemble enlevés au sujet, et il n'y a pas ombre de contradiction dans cette pensée.

Le concept d'un être suprême est une idée très utile à beaucoup d'égards ; mais précisément parce qu'il n'est qu'une idée, il est tout à fait incapable d'étendre à lui seul notre connaissance par rapport à ce qui existe.

Le caractère de la possibilité devant toujours être cherché dans l'expérience, à laquelle l'objet d'une pure idée ne peut appartenir, il s'en faut de beaucoup que l'illustre Leibniz ait fait ce dont il se flattait, c'est-à-dire qu'il soit parvenu à connaître a priori la possibilité d'un être idéal aussi élevé.

Cette preuve ontologique si vantée qui prétend démontrer par des concepts l'existence d'un Être suprême, perd donc toute sa peine, et l'on ne deviendra pas plus riche en connaissances avec de simples idées, qu'un marchand ne le deviendrait en argent, si, dans la pensée d'augmenter sa fortune, il ajoutait quelques zéros à son livre de caisse. »

Kant, extrait de la « Critique de la raison pure »

« Si Dieu n'existait pas, il faudrait l'inventer. »

« L'univers m'embarrasse et je ne puis songer que cette horloge existe et n'ait pas d'horloger. »

« Dieu ? Nous nous saluons, mais nous ne nous parlons pas. »

« Je veux que mon procureur, mon tailleur, mes valets croient en Dieu ; et je m'imagine que j'en serai moins volé. »

Voltaire

EXERCICES ET QUESTIONS

Questions de réflexion et de discussion :

1. Peut-on prouver l'existence de Dieu ?
2. Est-ce que l'esprit humain peut concevoir le monde tel qu'il est ?
3. Quelle conception de la religion Voltaire exprime-t-il ?
4. Quelle est l'attitude de Voltaire vis-à-vis de la religion ?
5. Montrez l'aspect de la croyance en Dieu important pour lui et argumentez votre réponse en vous appuyant sur les extraits ci-dessus.



La foi et la raison

Une foi qui ne doute pas est une foi morte.

Unamuno



NOTIONS

Foi – toute adhésion ferme et fervente de l’esprit à quelque chose : foi politique. Foi dans une idéologie. Synonyme : croyance.

Raison – (du latin *ratio, compte*) – une raison, c’est un compte d’après l’étymologie. C’est la faculté de compter – rendre raison d’une chose, c’est rendre compte. Ce terme est employé dans l’usage courant et dans le langage philosophique en sens divers. Raison, dans un sens plus précis, signifie justification, c’est la faculté propre à l’homme, par laquelle il peut connaître, juger et se conduire selon des principes. La raison est synonyme d’intelligence. Elle est liée à l’organisation des relations de l’homme avec le réel ; la faculté de justification de l’homme est liée à son activité tant dans le domaine pratique que dans le domaine conceptuel. La raison est la faculté de l’être humain d’accéder à la connaissance.

Religion – ensemble des croyances, des dogmes et des pratiques culturelles qui fondent les rapports entre les hommes et Dieu (le sacré), en philosophie elle est conçue soit comme relation entre Dieu et l’homme, soit comme croyance en une chose dont l’existence n’est pas prouvée.

Théologie – du latin *theologiā* qui provient du concept grec formé par *theos* (« Dieu ») et *logos* (« étude ») – c’est la science de Dieu, de ses attributs, de ses rapports avec le monde et avec l’homme.

Relativisme moral – le relativisme moral ou relativisme éthique est la doctrine philosophique qui consiste à considérer que les valeurs morales ne peuvent être évaluées objectivement, les principes moraux sont relatifs.

Conscience – du latin *conscientia, savoir* ; c’est une représentation mentale claire de l’existence, de la réalité de telle ou telle chose.

Summa (en latin) – la partie essentielle d’un fait, quand on dit l’essentiel, le total.



La foi et la raison

EXERCICES ET QUESTIONS

Questions de réflexion et de discussion :

I. Aristote

« De tout ce que nous venons de dire sur la science elle-même sort la définition cherchée de la philosophie. Il faut bien qu'elle soit la science théorique des premiers principes et des premières causes... Ce qui dans l'origine poussa les hommes aux premières recherches philosophiques c'était comme aujourd'hui l'étonnement... Entre les objets qui les étonnaient et dont ils ne pouvaient se rendre compte ils s'appliquèrent d'abord à ceux qui étaient à leur portée, puis s'avancant ainsi peu à peu, ils cherchèrent à s'expliquer de plus grands phénomènes, par exemple les divers états de la lune, le cours du soleil et des astres, enfin la formation de l'univers ; ... Par conséquent, si les premiers philosophes philosophèrent pour échapper à l'ignorance, il est évident qu'ils poursuivirent la science pour savoir et non en quelque utilité. Le fait lui-même en est la preuve : presque tous les arts qui regardent les besoins et ceux qui s'appliquèrent au bien-être et au plaisir étaient connus déjà quand on commença à chercher les explications de ce genre. Il est donc évident que nous n'étudions pas la philosophie pour aucun autre intérêt étranger. »

Aristote, « Métaphysique »

1. Qu'est-ce-que la philosophie selon Aristote ?
2. Soulignez une phrase dans le texte qui est à votre avis la réponse à cette question.
3. Quelle est la cause primaire du savoir et quel est son but final ?
4. Quelle est la force motrice de la connaissance ?



Leçon 17

II. Saint Thomas d'Aquin

« Puisque l'ultime bonheur de l'homme réside dans sa plus haute opération, c'est-à-dire la connaissance, si l'intellect créé ne pouvait jamais voir l'essence de Dieu, ou bien l'homme n'obtiendrait jamais sa béatitude, ou bien sa béatitude serait ailleurs qu'en Dieu. Un tel point de vue est étranger à la foi : l'ultime perfection de la créature raisonnable se trouve en celui qui est pour elle, le principe de son existence. ... Ce point de vue est contraire aussi à la raison. Il y a, en effet, en l'homme un désir naturel de connaître la cause quand il voit un effet : de là naît l'étonnement. Si donc l'intellect de la créature raisonnable ne pouvait pas atteindre la cause des choses, son désir naturel serait vain. ...

Un homme, en tant qu'homme, ne peut pas voir Dieu dans son essence, à moins qu'il n'ait quitté cette vie mortelle. La raison en est que la manière de connaître est relative à la nature du sujet connaissant... Il est évident que les natures des réalités matérielles ne peuvent faire connaître l'essence divine... Il est donc impossible à l'âme humaine de voir, au cours de sa vie terrestre, l'essence de Dieu. ...

Nous connaissons donc Dieu pour son rapport aux créatures, c'est-à-dire qu'il est la cause de toute création : nous connaissons aussi la différence entre Dieu et ses créatures, car il ne fait pas nombre avec les êtres dont il est la cause : et nous savons que la distance qui le sépare des êtres créés n'est pas en lui un défaut mais un excès. »

Saint Thomas d'Aquin, « Somme théologique »

1. Dégagez l'idée principale de l'auteur sur la connaissance en tant que la plus haute opération et l'ultime bonheur de l'homme ?
2. La cause principale de la création est-elle atteignable au cours de la vie terrestre de l'homme ?
3. Commentez pourquoi Dieu est inconnaissable pour l'homme.

« On prouve quelque chose de deux façons. Premièrement, en donnant une raison qui démontre suffisamment la racine : dans les sciences naturelles, par exemple, on établit une raison suffisante pour prouver que le mouvement du ciel est toujours d'une vitesse uniforme. Deuxièmement en induisant une raison qui ne prouve pas suffisamment la racine, mais qui, la racine étant posée, montre que l'effet conséquent lui convient : en astrologie, on pose la raison des excentriques et des épicycles parce que, leur position établie, on peut sauver les apparences sensibles concernant les mouvements célestes. Cette raison cependant n'est pas démonstrative car les apparences pourraient être sauvées par l'établissement d'autres positions. »

Saint Thomas d'Aquin, « Somme théologique »

1. Quelle est l'idée principale de Thomas d'Aquin sur la découverte du monde par l'homme ?
2. Quel est la place de la raison dans cette découverte ?



La foi et la raison



III. Freud

« Les doctrines religieuses sont soustraites aux exigences de la raison ; elles sont au-dessus de la raison. Il faut sentir intérieurement leur vérité ; point n'est nécessaire de la comprendre. Seulement ce Credo n'est intéressant qu'à titre de confession individuelle ; en tant que décret, il ne lie personne. Puis-je être contraint de croire à toutes les absurdités ? Et si tel n'est pas le cas, pourquoi justement à celle-ci ? Il n'est pas d'instance au-dessus de la raison. Si la vérité des doctrines religieuses dépend d'un événement intérieur qui témoigne de cette vérité, que faire de tous les hommes à qui ce rare événement n'arrive pas ? On peut réclamer de tous les hommes qu'ils se servent du don qu'ils possèdent, de la raison, mais on ne peut établir pour tous une obligation fondée sur un facteur qui n'existe que chez un très petit nombre d'entre eux. En quoi cela peut-il importer aux autres que vous ayez au cours d'une extase qui s'est emparée de tout votre être acquis l'inébranlable conviction de la vérité réelle des doctrines religieuses ? »

Freud, « L'avenir d'une illusion »

1. Dégagez la phrase qui montre la relation entre la doctrine religieuse et la raison.
2. De quoi dépend la vérité d'une doctrine religieuse ?
3. Comment peut-on découvrir la vérité ?
4. Qu'est-ce que la raison selon Freud ?
5. Y a-t-il un mauvais usage de la raison ?
6. Peut-on être trop raisonnable ?
7. Être raisonnable, est-ce adopter une position modérée ?

Le monde



NOTIONS

Le Monde – « ensemble de tout ce qui existe, de façon réelle et concrète ; univers » – Larousse ;
« Totalité englobante supposant un certain ordre organisé autour d'un principe commun d'intelligibilité » – Dictionnaire des concepts philosophiques ;
Du latin *mundus* – « la silhouette », lui-même dérivé du grec *kosmos* : « l'ordre », « l'harmonie ».



INTRODUCTION

Le monde est arrangé de façon à ce que la vie humaine y devienne possible, et la vie est un processus.

L'homme est transitoire et en est pleinement conscient. La mort crée des limites, mais elle nous motive aussi – elle nous rend responsables, compte tenu du temps dont nous disposons. Cela définit nos décisions comme vraiment importantes – bonnes ou mauvaises. Plus important encore, nous sommes libres de choisir nous-mêmes ce que nous devons faire et d'assumer les conséquences de ce choix. Nous ne savons pas ce qui se passera dans le futur : cela dépend de la façon dont nous

agissons et il y a de la place pour de nombreuses erreurs – quand même nous n'avons qu'une seule vie à notre disposition.

Le monde est le lieu où nous naissons, vivons et mourons. L'homme dessine et construit son monde et en ce sens où chacun trouve sa place personnelle dans le monde. La vie humaine est problématique et la philosophie est un effort pour clarifier la position de l'homme dans le monde. Le monde est arrangé pour que la vie humaine y devienne possible. L'affirmation – même selon laquelle le monde est arrangé considérant un but est problématique, sans parler de l'affirmation que son arrangement est subordonné à la vie humaine en tant que but. Nous sommes vivants du point de vue de notre vie, nous pouvons explorer les formes de la vie et le Monde lui-même. La reconnaissance même de la vie se fait souvent par intuition.

Le visible, l'imaginaire, le monde énonçable est un monde sensoriel, rationnel, le logos. C'est la nature. Il crée tout ce que nous voyons. C'est l'espace – le monde temporel sans créations humaines. Être quelque chose de naturel, bien sûr, signifie être sans notre intervention ce qui nous a été donné.

Le monde

À travers nos sens humains ultimes, nous jugeons la nature. Notre pensée fait la distinction entre « ceci » et « cela », « ici et maintenant » – « là et alors ». Mais pour qu'il y ait ici et là, avant et maintenant, il faut qu'il y ait quelqu'un pour les distinguer, car ils ne sont perceptibles que physiquement. Si nous cherchons quelque chose en dehors de l'espace, du temps et du percepteur, nous ne trouverons rien.

CITATIONS

« Le problème de la philosophie, c'est le monde comme totalité. »

« En tant qu'univers, notons-le, le monde n'est plus pour nous un objet mort ... C'est pourquoi nous ne serons plus capables de considérer l'être comme un destin, voire une fatalité ; il nous apparaîtra au contraire comme une loi puisée à même notre intériorité, comme une créativité ouvrant une certaine aire de liberté aux élans d'une nouvelle activité, elle aussi créatrice. »

Jan Patočka

« Le monde est beau, et hors de lui point de salut. »

Camus

« ... toutes ces lois de la nature, dont vous n'avez que faire...mais qui font que c'est vous qui souffrez et pas elle. »

Fédor Dostoïevski

EXERCICES ET QUESTIONS

Questions de réflexion et de discussion :

1. Existe-t-il une façon de vivre correctement ?
2. De quoi le monde est-il fait ?
3. Quel est le plus grand problème du monde ?
4. Le Monde est-il éternel ?



La connaissance



NOTIONS

La connaissance – le rapport de la pensée à la réalité extérieure, un rapport de la pensée à la réalité.

La connaissance humaine est le produit sur des objets intelligibles.

INTRODUCTION

La connaissance est l'une des parties les plus importantes de la vie humaine en tant qu'individu. Apprendre à connaître l'environnement et celui qui nous habite fait partie de toute notre vie.

EXERCICES ET QUESTIONS

Questions de réflexion et de discussion :

« Il me semble que quelqu'un qui sait quelque chose perçoit la chose qu'il sait, et, pour autant que je puisse dire à présent, la connaissance n'est rien d'autre que la perception. »

Platon

« La perception, en conséquence, est toujours quelque chose qui est, et, étant la connaissance, elle est toujours infaillible. »

« L'homme est la mesure de toute chose... (une chose) pour moi comme elle m'apparaît, et est pour vous comme elle vous apparaît... la perception, en conséquence, est toujours quelque chose qui est, et, étant la connaissance, elle est toujours infaillible. »

Socrate

1. Qu'est-ce que connaître ?
2. La connaissance n'est-elle rien d'autre que la perception ?
3. Comment définir la connaissance ?
4. Quel est le produit de la connaissance ?



Leçon 20

La vérité



NOTIONS

La vérité (du latin *veritas* dérivé de *verus* – « vrai ») – la correspondance entre une supposition et la réalité à laquelle cette supposition réfère.

Adéquation entre la réalité et l'homme qui la pense.

Idee, proposition qui emporte l'assentiment général ou s'accorde avec le sentiment que quelqu'un a de la réalité : Les vérités éternelles.

INTRODUCTION

La vérité fait partie de la philosophie transcendante – qui dépasse le monde sensible (par opposition à immanent), qui s'élève au-dessus des autres.



CITATIONS

« Il est mauvais, partout, toujours, pour quiconque, de croire quelque chose sur la base d'éléments de preuve insuffisants. »

William Clifford

« Il n'existe pas d'objectivité pure, que l'on trouverait en dehors du sujet et qui serait totalement indépendante de lui. »

Jeanne Hersch

EXERCICES ET QUESTIONS

Questions de réflexion et de discussion :

1. Que veut dire « à chacun sa vérité » ?
2. Faut-il chercher la vérité au-delà des apparences ?
3. Faut-il mentir ? Si oui, quand ?
4. La vérité est-elle contraignante ou libératrice ?
5. Pour connaître la vérité, faut-il nécessairement passer par l'erreur ?
6. Faut-il préférer la vérité au bonheur ?



DROIT

Leçon 21

La société civile

« *L'homme est un animal social.* »
Aristote



NOTIONS

Une société – ensemble d'êtres humains vivant en groupe organisé ; communauté ; milieu humain dans lequel quelqu'un vit, caractérisé par ses institutions, ses lois, ses règles.

Société civile – le corps social, par opposition à la classe politique.

INTRODUCTION

Nous devenons des personnes en vivant parmi d'autres personnes, et la société nous donne la possibilité de vivre une vie réglée, de nous développer et de réaliser nos opportunités et notre potentiel.



CITATIONS

Dans « La Philosophie du Droit » Hegel parle de trois éléments principaux de la société :

- *La famille qui est toujours occupée de ses enfants ;*
- *La société civile qui est occupée du travail et de l'aspect économique de la vie ;*
- *L'État qui est le régulateur des rapports réciproques des hommes, impose des lois et sauvegarde leur vie.*

EXERCICES ET QUESTIONS

Questions de réflexion et de discussion :

1. Comment pensez-vous que les jeunes puissent participer à la vie civique ?
2. Dans quels domaines pensez-vous pouvoir participer et faire entendre votre voix ?
3. Que faut-il faire pour que la jeune génération se fasse entendre ?
4. Quelles obligations la personne responsable doit – elle assumer ?
5. Quels rôles un citoyen peut-il jouer dans la société ?
6. Quel est le rôle politique le plus important du citoyen dans la société ?

La société civile

7. Reliez les concepts aux explications :

A) Les droits civils sont :

B) Les droits politiques sont :

C) Les droits sociaux sont :

1. de se présenter à une élection

2. le droit à l'éducation

3. le droit d'être propriétaire

4. le droit au travail

5. le droit de se marier

6. le droit de voter

7. le droit à l'égalité devant la loi

8. le droit à la sécurité sociale



État de droit



NOTIONS

État de droit – État dans lequel les pouvoirs publics sont effectivement soumis au respect de la légalité par voie de contrôle juridictionnel (Larousse)

Constitution – loi fondamentale, ensemble des lois fondamentales qui, dans un pays, règle l'organisation et les rapports des pouvoirs publics et, éventuellement, détermine les principes qui régissent les relations des gouvernants et des gouvernés (en ce sens, prend une majuscule) (Larousse)

INTRODUCTION

L'État de droit est un principe fondamental de la démocratie avec lequel les droits de tous les citoyens sont garantis et la puissance publique est soumise aux règles de droit.

L'État de droit consiste en trois principes :

- hiérarchie des règles de droit : Constitution, lois, actes de réglementation, ordonnances, normes etc. ;
- égalité devant la loi ;
- séparation des pouvoirs : pouvoir législatif, pouvoir exécutif, pouvoir judiciaire.

CITATIONS

« L'Union est fondée sur les valeurs de respect de la dignité humaine, de liberté, de démocratie, d'égalité, de l'État de droit, ainsi que de respect des droits de l'homme, y compris des droits des personnes appartenant à des minorités. Ces valeurs sont communes aux États membres dans une société caractérisée par le pluralisme, la non-discrimination, la tolérance, la justice, la solidarité et l'égalité entre les femmes et les hommes. »

Article 2 – TRAITÉ SUR L'UNION EUROPÉENNE

« L'État de droit garantit les valeurs et droits fondamentaux, permet l'application du droit de l'Union et favorise un environnement propice aux investissements. C'est l'une des valeurs fondamentales sur lesquelles repose l'UE. »

Préambule – TRAITÉ SUR L'UNION EUROPÉENNE

EXERCICES ET QUESTIONS :

I. Reliez les concepts aux explications :

1. Sécurité juridique –
 2. Égalité devant la loi et non-discrimination –
 3. Légalité –
 4. Accès à la justice –
 5. Prévention de l'abus de pouvoir –
-
- a. - la soumission de l'administration au droit.
 - b. - protection des citoyens contre les effets secondaires négatifs du droit.
 - c. - prévention de l'arbitraire et de l'abus de pouvoir par les autorités publiques.
 - d. - chacun, sans distinction aucune, peut se prévaloir de tous les droits.
 - e. - le droit à un recours effectif devant les juridictions nationales compétentes.

II. Remplissez les blancs avec les mots suggérés :

1. La balance et le glaive constituent les symboles traditionnels de la
2. La justice vise à assurer sociale et publique.
3. Le pouvoir représente l'un des trois
4. La Constitution ce sont des dans un pays.
5. Le principe de se définit comme la soumission de l'administration

1. la paix ; 2. judiciaire ; 3. lois fondamentales ; 4. légalité ; 5. la justice ; 6. pouvoirs ;
7. au droit ; 8. l'ordre ;



Les droits de l'homme



NOTIONS

Droit objectif – les rapports entre les êtres humains dans une société, organisés et sanctionnés par la loi et l'autorité.

Droit subjectif – les pouvoirs reconnus aux individus par la loi sont des droits subjectifs, leur exercice est protégé par l'État.

Personnalité juridique – personnalité physique ou morale qui est détenteur de droits et de devoirs.

Déclaration – (du latin *declaratio*) ; montrer, proclamer solennellement quelque chose mais la déclaration n'a qu'une valeur de recommandation.

Pétition – une demande adressée au pouvoir.

Charte – un écrit des règles fondamentales, une loi.

INTRODUCTION

Le monde humain, la vie dans une communauté humaine en tant que vie sociale et individuelle, sont basés sur la doctrine des droits de l'homme. Les droits humains sont garantis par la politique de l'État moderne et actuellement sont en état d'élargissement. Tout être humain possède des droits dès sa naissance – ce sont les droits humains qu'on qualifie d'inaliénables, on ne peut pas les perdre. Ces droits sont proclamés dans les déclarations à la base du droit et de la politique d'un État. John Locke parle de trois droits fondamentaux : droit à la vie, à la liberté et à la propriété. La Déclaration des droits de l'Homme et du citoyen de 1789 y ajoute la résistance à l'oppression. Ces droits des individus comme droits naturels ne dépendent que de leur statut d'êtres humains.

Dans le droit existe deux catégories : les objets de droit (les choses) et les sujets de droit (les personnes). En parlant des personnes juridiques on envisage des personnes humaines (les êtres humains) mais il existe encore des groupements d'individus tels que les associations, les institutions, etc qui ont aussi une personnalité juridique. Les personnes physiques et les personnes morales possèdent une personnalité juridique et comme résultat possèdent des droits et des obligations. Comme personnalités juridiques, les individus ont aussi des responsabilités : l'exercice de leurs droits ne doit pas se faire aux dépens des droits d'autrui.

Les droits subjectifs découlent de l'existence et de la vie des hommes dans une communauté sociale et de ses règles. C'est le législateur qui élabore et garantit les droits fondamentaux. En tant que membres d'une société, les individus ont aussi des obligations. Les droits et les obligations lient les individus aux gouvernements.

Les droits de l'homme

EXERCICES ET QUESTIONS

Lisez « les droits de l'homme » et répondez aux questions suivantes :

Article premier

Tous les êtres humains naissent libres et égaux en dignité et en droits. Ils sont doués de raison et de conscience et doivent agir les uns envers les autres dans un esprit de fraternité.

Article 2

1. Chacun peut se prévaloir de tous les droits et de toutes les libertés proclamés dans la présente Déclaration, sans distinction aucune, notamment de race, de couleur, de sexe, de langue, de religion, d'opinion politique ou de toute autre opinion, d'origine nationale ou sociale, de fortune, de naissance ou de toute autre situation.

2. De plus, il ne sera fait aucune distinction fondée sur le statut politique, juridique ou international du pays ou du territoire dont une personne est ressortissante, que ce pays ou territoire soit indépendant, sous tutelle, non autonome ou soumis à une limitation quelconque de souveraineté.

Article 3

Tout individu a droit à la vie, à la liberté et à la sûreté de sa personne.

Article 4

Nul ne sera tenu en esclavage ni en servitude ; l'esclavage et la traite des esclaves sont interdits sous toutes leurs formes.

Article 5

Nul ne sera soumis à la torture, ni à des peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants.

Article 6

Chacun a le droit à la reconnaissance en tous lieux de sa personnalité juridique.

Article 7

Tous sont égaux devant la loi et ont droit sans distinction à une égale protection de la loi. Tous ont droit à une protection égale contre toute discrimination qui violerait la présente Déclaration et contre toute provocation à une telle discrimination.

Article 8

Toute personne a droit à un recours effectif devant les juridictions nationales compétentes contre les actes violant les droits fondamentaux qui lui sont reconnus par la constitution ou par la loi.

Article 9

Nul ne peut être arbitrairement arrêté, détenu ou exilé.

Leçon 23

Article 10

Toute personne a droit, en pleine égalité, à ce que sa cause soit entendue équitablement et publiquement par un tribunal indépendant et impartial, qui décidera, soit de ses droits et obligations, soit du bien-fondé de toute accusation en matière pénale dirigée contre elle.

Article 11

1. Toute personne accusée d'un acte délictueux est présumée innocente jusqu'à ce que sa culpabilité ait été légalement établie au cours d'un procès public où toutes les garanties nécessaires à sa défense lui auront été assurées.

2. Nul ne sera condamné pour des actions ou omissions qui, au moment où elles ont été commises, ne constituaient pas un acte délictueux d'après le droit national ou international. De même, il ne sera infligé aucune peine plus forte que celle qui était applicable au moment où l'acte délictueux a été commis.

Article 12

Nul ne sera l'objet d'immixtions arbitraires dans sa vie privée, sa famille, son domicile ou sa correspondance, ni d'atteintes à son honneur et à sa réputation. Toute personne a droit à la protection de la loi contre de telles immixtions ou de telles atteintes.

Article 13

1. Toute personne a le droit de circuler librement et de choisir sa résidence à l'intérieur d'un État.

2. Toute personne a le droit de quitter tout pays, y compris le sien, et de revenir dans son pays.

Article 14

1. Devant la persécution, toute personne a le droit de chercher asile et de bénéficier de l'asile en d'autres pays.

2. Ce droit ne peut être invoqué dans le cas de poursuites réellement fondées sur un crime de droit commun ou sur des agissements contraires aux buts et aux principes des Nations Unies.

Article 15

1. Tout individu a droit à une nationalité.

2. Nul ne peut être arbitrairement privé de sa nationalité, ni du droit de changer de nationalité.

Article 16

1. A partir de l'âge nubile, l'homme et la femme, sans aucune restriction quant à la race, la nationalité ou la religion, ont le droit de se marier et de fonder une famille. Ils ont des droits égaux au regard du mariage, durant le mariage et lors de sa dissolution.

2. Le mariage ne peut être conclu qu'avec le libre et plein consentement des futurs époux.

3. La famille est l'élément naturel et fondamental de la société et a droit à la protection de la société et de l'État.

Les droits de l'homme

Article 17

1. Toute personne, aussi bien seule qu'en collectivité, a droit à la propriété.
2. Nul ne peut être arbitrairement privé de sa propriété.

Article 18

Toute personne a droit à la liberté de pensée, de conscience et de religion ; ce droit implique la liberté de changer de religion ou de conviction ainsi que la liberté de manifester sa religion ou sa conviction seule ou en commun, tant en public qu'en privé, par l'enseignement, les pratiques, le culte et l'accomplissement des rites.

Article 19

Tout individu a droit à la liberté d'opinion et d'expression, ce qui implique le droit de ne pas être inquiété pour ses opinions et celui de chercher, de recevoir et de répandre, sans considérations de frontières, les informations et les idées par quelque moyen d'expression que ce soit.

Article 20

1. Toute personne a droit à la liberté de réunion et d'association pacifiques.
2. Nul ne peut être obligé de faire partie d'une association.

Article 21

1. Toute personne a le droit de prendre part à la direction des affaires publiques de son pays, soit directement, soit par l'intermédiaire de représentants librement choisis.

2. Toute personne a droit à accéder, dans des conditions d'égalité, aux fonctions publiques de son pays.

3. La volonté du peuple est le fondement de l'autorité des pouvoirs publics ; cette volonté doit s'exprimer par des élections honnêtes qui doivent avoir lieu périodiquement, au suffrage universel égal et au vote secret ou suivant une procédure équivalente assurant la liberté du vote.

Article 22

Toute personne, en tant que membre de la société, a droit à la sécurité sociale ; elle est fondée à obtenir la satisfaction des droits économiques, sociaux et culturels indispensables à sa dignité et au libre développement de sa personnalité, grâce à l'effort national et à la coopération internationale, compte tenu de l'organisation et des ressources de chaque pays.

Article 23

1. Toute personne a droit au travail, au libre choix de son travail, à des conditions équitables et satisfaisantes de travail et à la protection contre le chômage.

2. Tous ont droit, sans aucune discrimination, à un salaire égal pour un travail égal.

3. Quiconque travaille a droit à une rémunération équitable et satisfaisante lui assurant ainsi qu'à sa famille une existence conforme à la dignité humaine et complétée, s'il y a lieu, par tous autres moyens de protection sociale.

Leçon 23

4. Toute personne a le droit de fonder avec d'autres des syndicats et de s'affilier à des syndicats pour la défense de ses intérêts.

Article 24

Toute personne a droit au repos et aux loisirs et notamment à une limitation raisonnable de la durée du travail et à des congés payés périodiques.

Article 25

1. Toute personne a droit à un niveau de vie suffisant pour assurer sa santé, son bien-être et ceux de sa famille, notamment pour l'alimentation, l'habillement, le logement, les soins médicaux ainsi que pour les services sociaux nécessaires ; elle a droit à la sécurité en cas de chômage, de maladie, d'invalidité, de veuvage, de vieillesse ou dans les autres cas de perte de ses moyens de subsistance par suite de circonstances indépendantes de sa volonté.

2. La maternité et l'enfance ont droit à une aide et à une assistance spéciales. Tous les enfants, qu'ils soient nés dans le mariage ou hors mariage, jouissent de la même protection sociale.

Article 26

1. Toute personne a droit à l'éducation. L'éducation doit être gratuite, au moins en ce qui concerne l'enseignement élémentaire et fondamental. L'enseignement élémentaire est obligatoire. L'enseignement technique et professionnel doit être généralisé ; l'accès aux études supérieures doit être ouvert en pleine égalité à tous en fonction de leur mérite.

2. L'éducation doit viser au plein épanouissement de la personnalité humaine et au renforcement du respect des droits de l'homme et des libertés fondamentales. Elle doit favoriser la compréhension, la tolérance et l'amitié entre toutes les nations et tous les groupes raciaux ou religieux, ainsi que le développement des activités des Nations Unies pour le maintien de la paix.

3. Les parents ont, par priorité, le droit de choisir le genre d'éducation à donner à leurs enfants.

Article 27

1. Toute personne a le droit de prendre part librement à la vie culturelle de la communauté, de jouir des arts et de participer au progrès scientifique et aux bienfaits qui en résultent.

2. Chacun a droit à la protection des intérêts moraux et matériels découlant de toute production scientifique, littéraire ou artistique dont il est l'auteur.

Article 28

Toute personne a droit à ce que règne, sur le plan social et sur le plan international, un ordre tel que les droits et libertés énoncés dans la présente Déclaration puissent y trouver plein effet.

Article 29

1. L'individu a des devoirs envers la communauté dans laquelle seul le libre et plein développement de sa personnalité est possible.

Les droits de l'homme

2. Dans l'exercice de ses droits et dans la jouissance de ses libertés, chacun n'est soumis qu'aux limitations établies par la loi exclusivement en vue d'assurer la reconnaissance et le respect des droits et libertés d'autrui et afin de satisfaire aux justes exigences de la morale, de l'ordre public et du bien-être général dans une société démocratique.

3. Ces droits et libertés ne pourront, en aucun cas, s'exercer contrairement aux buts et aux principes des Nations Unies.

Article 30

Aucune disposition de la présente Déclaration ne peut être interprétée comme impliquant pour un État, un groupement ou un individu un droit quelconque de se livrer à une activité ou d'accomplir un acte visant à la destruction des droits et libertés qui y sont énoncés.

EXERCICES ET QUESTIONS

Questions de réflexion et de discussion :

1. L'État a-t-il tous les droits ?
2. Est-ce que l'égalité des droits assure l'égalité des hommes ?
3. Si tous les hommes sont égaux, comment justifier l'obéissance ?
4. L'homme n'a-t-il que les droits que lui donnent les lois de son pays ?
5. Défendre ses droits, est-ce défendre ses intérêts ?
6. Le droit a-t-il pour fin de protéger le faible ?



Droit, loi, justice

« Le devoir – c'est la nécessité de l'action par respect pour la Loi. »

« Respect de la loi – respect de la personne. »

Kant



NOTIONS

Droit – ensemble des règles qui régissent les rapports des membres d'une même société ; légalité.

Droit positif – ensemble des règles applicables à un moment donné dans une société.

Droit naturel – ensemble des normes prenant en considération la nature de l'homme et sa finalité dans le monde.

Impartialité – qualité, caractère de quelqu'un qui n'a aucun parti pris ou de ce qui est juste, équitable.

Loi – prescription établie par l'autorité souveraine de l'État, applicable à tous et définissant les droits et les devoirs de chacun ; en parlant de la loi il faut distinguer la légalité (la conformité à la loi) et la légitimité (ce qui est juste et moral).

INTRODUCTION

Il y a trois points de vue principaux sur l'émergence du droit :

1. avant l'émergence de l'État et de l'autorité publique ;
2. simultanément avec l'émergence de l'État et de l'autorité publique ;
3. après leur émergence, comme un produit de l'organisation de l'État.



Les normes juridiques écrites (leur pouvoir contraignant, les institutions étatiques derrière la mise en œuvre des lois) sont « Le droit positif » – il garantit et protège la liberté humaine dans sa réalisation externe, puisque la réalisation interne de notre liberté (pensée, volonté, désir, aspiration, etc.) est une expérience unique et subjective.

Selon Kant, le fondement du droit c'est le droit interne qui fait partie de chaque personne – c'est notre compréhension de la norme et de la justice. Cette définition diffère du droit positif parce qu'elle définit le droit non pas avec des lois établies par l'État, mais avec la compréhension subjective de la justice.

EXERCICES ET QUESTIONS

Questions de réflexion et de discussion :

1. Quelle est la différence entre justice et loi ?
2. La mort, peut-elle être une sanction juste ?
3. Comment les lois peuvent-elles protéger les droits des personnes contre les organes de l'État ?
4. Donnez des exemples de types de lois avant la création de l'État.
5. Le bonheur est-il un droit ?
6. Les hommes peuvent-ils avoir des droits sans avoir des devoirs ?
7. L'État a-t-il tous les droits ?
8. Défendre ses droits, est-ce défendre ses intérêts ?



L'État et les étapes dans son développement

« *L'homme est un animal politique.* »
Aristote



NOTIONS

Un État – un groupe humain organisé en une société politique fixée sur un territoire délimité par des frontières et régi par un pouvoir institutionnalisé, L'État est la forme la plus élaborée de la vie commune d'une société humaine. Il exerce son pouvoir par le biais du gouvernement.

Une famille (d'après Aristote) – une communauté d'individus.

Un village – un regroupement de familles.

La Cité – un regroupement de villages.

INTRODUCTION

Les premiers États apparaissent quelques millénaires av. J.C. Ils sont créés à proximité des rivières et représentent une nouvelle forme d'organisation des communautés humaines. Du chef de tribu, du roi et du prince, on attend qu'il dirige dans l'intérêt de la tribu tout entière, de la communauté dans son ensemble.

Toute théorie générale de l'État cherche à expliquer le phénomène « État » à l'aide de données fictives ou historiques et à prouver comment et pourquoi l'État et son autorité sont nés. Si « l'homme est le vivant politique » (Aristote), alors ce n'est qu'au sein d'une cité (*polis* en ancien grec) qu'il peut réaliser son humanité. Aristote définit trois ensembles nécessaires : la famille, le village et la cité qui organisent la parenté, la société et la prospérité économique. Mais il faut aussi vivre dans une communauté politique, qui a pour fonction d'établir les lois.

On peut conclure que l'État est un phénomène qui remonte à l'Antiquité. Aucun État n'existe sans une base territoriale et une population qui sont des conditions de l'existence d'un État : il n'y a pas d'État sans population. De cette façon l'État organise la communauté humaine pour faire respecter l'ordre public. Les premières civilisations sédentarisées s'organisent pour protéger la communauté et l'agrandir selon leurs besoins, par la guerre. Les cités grecques unissent au sein de la cité (*polis*) la communauté (société) et le concept de l'État. Les empires de l'Antiquité – l'Égypte, l'Empire Romain, etc. représentent l'organisation du pouvoir propre à leurs objectifs de conquêtes. Au Moyen Âge l'État est une organisation de la société divisée en ordres, dont le pouvoir est divisé entre

L'État et les étapes dans son développement

le monarque (roi, tzar) et ses vassaux. La fonction du souverain se renforce d'une façon progressive et son autorité devient stable, forte et permanente.

Le consentement par un contrat social est une idée importante dans la façon de définir l'État pour les philosophes des Lumières. Il faut souligner que la théorie du contrat social rompt avec le naturalisme politique d'Aristote. Hobbes soutient que les individus ne souhaitent que la sécurité et pour cela acceptent de transférer leur liberté d'agir au souverain. Pour Rousseau l'État est l'expression de l'égalité entre les individus, la liberté est le but le plus important de la vie et donc vivre soumis à l'État est indigne de l'Homme. Rousseau marque donc sa différence en établissant « un engagement réciproque des particuliers avec le corps public dont ils vont devenir membres ».

Les philosophes des Lumières (des Temps modernes) développent la notion d'État en la séparant de celles de pouvoir et de domination.

L'État détient une place à part à l'égard de l'élaboration des lois, leur application et la pénalisation de leur non-respect. Les fonctions de l'État peuvent changer mais il y en a deux qui restent durables – le maintien de l'ordre public et la défense contre une intervention extérieure.

EXERCICES ET QUESTIONS

Questions de réflexion et de discussion :

I. Lisez les textes et répondez aux questions :



« Fort bien, continuai-je, c'est donc une chose reconnue entre nous, mon cher Glaucon, que dans un État qui aspire à la perfection tout doit être en commun, les femmes, les enfants, l'éducation, les exercices qui se rapportent à la paix et à la guerre, et que les chefs y seront des hommes supérieurs comme philosophes et comme guerriers... Nous sommes convenus aussi qu'après leur institution, les chefs iront avec les guerriers qu'ils commandent, habiter dans des maisons telles que nous les avons dites, communes à tous et où personne n'aura rien en propre ; et, si tu t'en souviens, nous n'avons pas moins été d'accord sur le revenu de ces guerriers que sur leur habitation.

Je m'en souviens : nous avons pensé qu'ils ne devaient pas être propriétaires comme les guerriers d'aujourd'hui, mais qu'athlètes destinés à combattre, et gardiens de l'État, ils devaient recevoir annuellement des autres citoyens, comme salaire de cette protection, ce qu'exigerait leur entretien et leur subsistance, tandis qu'ils auraient à pourvoir à leur sûreté et à celle des autres. »

Platon, « LA RÉPUBLIQUE »

1. Soulignez dans le texte comment sont qualifiés les gouvernants et dites qui gouverne la communauté.
2. Quelle est la place des guerriers au sein de la société quant à leur propriété ?
3. Commentez la phrase « tout doit être en commun, les femmes, les enfants, l'éducation, les exercices qui se rapportent à la paix et à la guerre... ».

Leçon 25

II. Lisez l'extrait de la Politique d'Aristote et accomplissez les tâches :

« Tout État est évidemment une association ; et toute association ne se forme qu'en vue de quelque bien, puisque les hommes, quels qu'ils soient, ne font jamais rien qu'en vue de ce qui leur paraît être bon. Évidemment toutes les associations visent à un bien d'une certaine espèce, et le plus important de tous les biens doit être l'objet de la plus importante des associations, de celle qui renferme toutes les autres ; et celle-là, on la nomme précisément État et association politique.

L'association première de plusieurs familles, mais formée en vue de rapports qui ne sont plus quotidiens, c'est le village, qu'on pourrait bien justement nommer une colonie naturelle de la famille ; car les individus qui composent le village ont, comme s'expriment d'autres auteurs, « sucé le lait de la famille » ; ce sont ses enfants et « les enfants de ses enfants ». Si les premiers États ont été soumis à des rois, et si les grandes nations le sont encore aujourd'hui, c'est que ces États s'étaient formés d'éléments habitués à l'autorité royale, puisque dans la famille le plus âgé est un véritable roi ; et les colonies de la famille ont filialement suivi l'exemple qui leur était donné. Dans l'origine, en effet, toutes les familles isolées se gouvernaient ainsi. De là encore cette opinion commune qui soumet les dieux à un roi ; car tous les peuples ont eux-mêmes jadis reconnu ou reconnaissent encore l'autorité royale, et les hommes n'ont jamais manqué de donner leurs habitudes aux dieux, de même qu'ils les représentent à leur image.

L'association de plusieurs villages forme un État complet, arrivé, l'on peut dire, à ce point de se suffire absolument à lui-même, né d'abord des besoins de la vie, et subsistant parce qu'il les satisfait tous.

Ainsi l'État vient toujours de la nature, aussi bien que les premières associations, dont il est la fin dernière ; car la nature de chaque chose est précisément sa fin ; et ce qu'est chacun des êtres quand il est parvenu à son entier développement, on dit que c'est là sa nature propre, qu'il s'agisse d'un homme, d'un cheval, ou d'une famille. On peut ajouter que cette destination et cette fin des êtres est pour eux le premier des biens ; et se suffire à soi-même est à la fois un but et un bonheur.

De là cette conclusion évidente, que l'État est un fait de nature, que naturellement l'homme est un être sociable, et que celui qui reste sauvage par organisation, et non par l'effet du hasard, est certainement, ou un être dégradé, ou un être supérieur à l'espèce humaine. ...

On ne peut douter que l'État ne soit naturellement au-dessus de la famille et de chaque individu ; ce qui prouve bien la nécessité naturelle de l'État et sa supériorité sur l'individu, c'est que, si on ne l'admet pas, l'individu peut alors se suffire à lui-même dans l'isolement du tout, ainsi que du reste des parties ; or, celui qui ne peut vivre en société, et dont l'indépendance n'a pas de besoins, celui-là ne saurait jamais être membre de l'État. C'est une brute ou un dieu.

La nature pousse donc instinctivement tous les hommes à l'association politique. Le premier qui l'institua rendit un immense service ; car, si l'homme, parvenu à toute sa perfection,



L'État et les étapes dans son développement

est le premier des animaux, il en est bien aussi le dernier quand il vit sans lois et sans justice. Il n'est rien de plus monstrueux, en effet, que l'injustice armée. Mais l'homme a reçu de la nature les armes de la sagesse et de la vertu, qu'il doit surtout employer contre ses passions mauvaises. Sans la vertu, c'est l'être le plus pervers et le plus féroce ; il n'a que les emportements brutaux de l'amour et de la faim. La justice est une nécessité sociale ; car le droit est la règle de l'association politique, et la décision du juste est ce qui constitue le droit. »

Aristote, « Politique »

1. Qu'est-ce que l'État selon Aristote ?
2. Relevez et notez les expressions qui démontrent la nature de l'homme et de l'État.
3. Quel est le but de l'apparition de l'État ?
4. Pourquoi l'État apparaît-il ?
5. Finissez la phrase « L'homme est le premier des animaux quand il vit ... ». Commentez l'idée d'Aristote sur la nature humaine.
6. Comment Aristote qualifie-il celui qui se suffit à lui-même ?
7. Comment l'homme se rapporte-t-il à l'État ? Qui a la suprématie ?
8. Par quelles étapes passe le développement de l'homme comme espèce sociale selon Aristote ?



Les formes de l'État

« L'État de droit n'est pas l'État de n'importe quel droit, mais un droit sous-entendu par un ensemble de valeurs et de principes. »

Jacques Chevallier

« Tout attentat aux droits de chaque citoyen ... appelle la répression de la justice. »

Platon



NOTIONS

Monarchie – du grec « *mono* », seul et « *arkhe* », pouvoir – pouvoir d'un seul, commandement par un seul.

République – du latin « *res publica* », chose publique, c'est le peuple qui exerce le pouvoir directement ou par des représentants.

Dictature – un « *dictateur* » dans le vocabulaire politique de la République romaine est un magistrat investi de pouvoirs absolus pour une durée limitée (six mois en principe) et en cas d'une crise de l'État ; comme régime politique moderne la dictature se caractérise comme un régime illégitime et arbitraire, où tous les pouvoirs sont entre les mains d'une personne ou d'un groupe de personnes.

Démocratie – du grec « *démos* », peuple ; la souveraineté appartient au peuple.

État de droit – un État dont la puissance est soumise aux lois.

État totalitaire – l'État contrôlé par un parti unique qui impose son idéologie sur la totalité de la société et des individus dans tous les aspects de leur vie en s'assurant une domination totale.

Cité – dans l'Antiquité, une forme d'organisation politique de la communauté dont les membres s'administraient eux-mêmes.

INTRODUCTION

On peut distinguer différentes formes d'État selon le détenteur du pouvoir (monarchies et républiques) et selon le degré de l'unification de l'État (unitaire et fédéral). On s'appuie sur l'origine de la souveraineté et sur la manière dont le pouvoir est exercé.

Les formes de l'État

Depuis l'Antiquité on essaie de faire la classification des gouvernements. Platon et Aristote en établissent une. Au début de l'époque moderne et des Lumières, les philosophes parlent de typologies de régimes.

Les formes de l'État sont liées à la souveraineté et au droit d'exercice du pouvoir politique.

La monarchie est un mode d'organisation de l'État dans lequel le pouvoir est exercé par une personne et se transmet d'une façon héréditaire. Ainsi apparaissent les dynasties monarchiques. Il existe plusieurs formes de monarchie quant à l'organisation et l'exercice du pouvoir – monarchie absolue du droit divin, monarchie parlementaire et constitutionnelle. La forme monarchique est propre à beaucoup de pays actuels, dont les membres de l'Union européenne – la Belgique, la Suède, l'Espagne, les Pays-Bas, le Luxembourg, le Danemark, mais c'est la forme républicaine qui prévaut aujourd'hui.

La république comme une « chose publique » apparaît à Rome antique et s'oppose à la forme monarchique. La souveraineté est entre les mains du peuple qui exerce le pouvoir par ses représentants. Les formes républicaines diffèrent selon le fonctionnement de leurs institutions. On distingue le régime présidentiel (les États Unis, la France) et le régime parlementaire (la Bulgarie).

Le mode d'organisation du pouvoir est lié aussi au régime politique. Il existe des différences considérables d'organisation politique et institutionnelle mais ce sont la dictature et la démocratie les deux modes opposés dont on exerce le pouvoir. La dictature concentre le pouvoir non-contrôlé entre les mains d'une personne ou d'un groupe de personnes qui l'exercent d'une façon arbitraire. La démocratie, au contraire, est un régime dans lequel les citoyens participent à la vie et aux décisions politiques par le vote.

La démocratie moderne est liée à l'État de droit qui s'oppose à l'État totalitaire. L'État totalitaire définit la vie publique et la vie privée des individus en imposant une domination totale et sans limites (avec ou sans lois) tandis que l'État de droit est codifié par le droit et respecte l'égalité devant le droit et la hiérarchie des normes.

EXERCICES ET QUESTIONS



I. Lisez les textes d'Aristote et faites les exercices.

« Puisque tous ces points ont été traités, nous devons à leur suite examiner s'il faut admettre une seule constitution ou plusieurs, et s'il y en a plusieurs lesquelles et combien, et quelles sont les différences qu'il y a entre elles. Une constitution est pour une cité une organisation des diverses magistratures et surtout de celle qui est souveraine dans toutes les affaires. Partout, en effet, ce qui est souverain c'est le gouvernement de la cité, mais la constitution c'est le gouvernement. »

1. Qui est le souverain de la cité ?
2. Qu'est-ce qu'une constitution selon Aristote (soulignez votre argumentation dans le texte) ?

II. Lisez la lettre de Leibniz et répondez aux questions.

« Madame l'Électrice (la duchesse Sophie de Hanovre, veuve du défunt duc de Hanovre, le principal employeur de Leibniz) est entièrement pour la Raison, et par conséquent toutes

Leçon 26

les mesures qui pourront servir à faire que les rois et peuples suivent la Raison seront à son goût. Le but de la Science politique à l'égard de la doctrine des formes des Républiques doit être de faire fleurir l'Empire de la Raison. Le but de la Monarchie est de faire régner un héros d'une éminente sagesse et vertu, tel que votre roi d'à présent (Guillaume III d'Orange). Le but de l'Aristocratie est de donner le gouvernement aux plus sages et aux plus experts. Le but de la Démocratie ou Politie est de faire convenir les peuples mêmes de ce qui est leur bien. Et s'il y avait tout à la fois : un grand héros, des sénateurs très sages, et des citoyens très raisonnables, cela ferait le mélange des trois formes. »

Leibnitz (une lettre à Thomas Burnett de 1701)

1. Quelles sont les formes d'État que vous avez déjà rencontrées ?
2. Quel est le principe défini par Leibnitz comme principe de base d'un État moderne ?
3. Quelle est la forme d'État qualifiée comme « bien » pour les peuples ?



Le contrat social



NOTIONS

État – un groupe humain et une société politique présentant des caractères d’homogénéité culturelles, fixé sur un territoire délimité par des frontières et organisé par un pouvoir.

Contrat social – d’après Rousseau c’est une convention entre les membres du corps social, entre les gouvernés et gouvernants.

État naturel de l’homme – l’État de nature des hommes est l’État des hommes liés par leur qualité commune d’êtres humains, chacun étant libre et égal à tous, l’absence de règles et de contraintes externes.

Société – ensemble des êtres humains organisés dans un groupe qui se caractérise par un ensemble d’institutions, de lois et de règles.

INTRODUCTION

Le terme de contrat social est utilisé pour la première fois par Jean-Jacques Rousseau en 1762. Le contrat social est une solution proposée au problème de la justification de la société civile. Les individus préexistent à la société qu’ils fondent d’un accord commun. Les hommes décident de s’unir pour conférer à une seule personne ou à une assemblée la tâche de prendre des décisions concernant la sécurité et l’utilité commune.

L’État de nature est l’État des hommes liés entre eux par leur qualité commune d’êtres humains, chacun étant libre et égal à tous. Naturellement les hommes/les individus/sont libres, égaux, recherchant la sécurité, l’organisation dans une société qui peut garantir leur sécurité, leur propriété et leur bonheur. Elle repose sur deux contrats : le contrat d’association et le contrat de soumission. Les philosophes des Lumières créent des théories du contrat social qui se différencient selon leur conception de l’État de nature et leur analyse de ces deux contrats.

Thomas Hobbes expose sa conception du contrat social dans son ouvrage *Le Léviathan* (1650). Le Léviathan est un monstre biblique dont il est dit qu’aucune puissance sur terre ne lui est comparable. Ce monstre représente pour Hobbes l’État, cette puissance artificielle, toute puissante, créée par l’homme pour sa propre défense. L’État de nature pour Hobbes, c’est l’horrible État de guerre car l’homme est un loup pour l’homme. L’État de société est rendu nécessaire par l’insécurité de l’État de nature. Le contrat social qui fonde l’État de société est un contrat de soumission. Hobbes refuse de distinguer l’association et la soumission. Pour lui, la seule façon de s’unir, c’est de se soumettre à un tiers et la soumission doit être totale. L’État c’est « l’homme Dieu pour l’homme ». Le Maître

Le contrat social

lui-même n'est pas lié par le contrat et son pouvoir est absolu. Ce qui préserve l'État, c'est l'autorité. Les citoyens doivent obéir, mais en contrepartie, ils gagnent la sécurité et le respect de leurs biens.

John Locke expose une version nouvelle de la doctrine de l'État dans ses trois Essais sur le gouvernement civil. Pour Locke le contrat social doit, comme chez Hobbes, garantir la sécurité et préserver la propriété, mais l'État de nature est un État d'harmonie et de liberté raisonnable. L'homme de l'État de nature jouit de deux pouvoirs et d'un droit fondamental : assurer sa propre conservation et punir quiconque menace sa vie. L'homme a le droit fondamental de propriété limitée et à ce qui est nécessaire à sa conservation. Pour Locke l'État de nature est un État de paix et d'harmonie mais il manque la garantie de l'ordre et du bonheur, autrement dit la garantie de la sécurité. Les hommes forment une société, créent l'État civil, dont la règle est celle de la majorité et non de l'autorité absolue. Les hommes entrent donc dans l'État civil par un contrat d'association (consentement mutuel) et un contrat de soumission conditionnel. Par ce contrat de soumission, les individus abandonnent sous condition leur pouvoir de se conserver et le pouvoir de punir au profit du corps politique. Mais Locke prévoit un droit de résistance aux abus de l'État, qui doit garantir les droits naturels. Ces deux pouvoirs ne doivent pas être concentrés entre les mains d'une seule instance pour éviter l'abus de pouvoir.

Le contrat de soumission au gouvernement est dissous dès que la majorité considère le gouvernement comme incapable d'assurer la sécurité.

La philosophie politique de Locke influence fortement Jean-Jacques Rousseau. Leurs théories du contrat social reposent sur le même postulat : l'harmonie naturelle des volontés et des intérêts des individus. L'homme de l'État de nature n'est pas pour Rousseau l'homme originaire historiquement. L'État de nature n'est pas une époque historique. Rousseau, comme les autres théoriciens du contrat social, n'est pas assez naïf pour croire que l'État de nature a réellement existé dans le passé. L'homme de l'État de nature pour Rousseau est l'homme tel qu'il serait s'il n'était pas un être social. Le contrat social selon Rousseau doit d'abord et avant tout préserver la liberté.

Par l'association l'individu perd sa liberté naturelle de subvenir à ses propres besoins avec toutes les forces dont il dispose. Mais il gagne la liberté sociale définie comme la jouissance de droits garantis par la loi qu'on s'est soi-même donnée. Le même individu, en tant que sujet, obéit aux lois et, en tant que citoyen, les promulgue.

« Au lieu de détruire l'égalité naturelle, le pacte fondamental substitue, au contraire, une égalité morale et légitime à ce que la nature avait pu mettre d'inégalité physique entre les hommes, et que, pouvant être inégaux en force ou en génie, ils deviennent tous égaux par convention et de droit. »

Rousseau, « Du Contrat social »

Les doctrines du contrat social portent l'idée que la société, ou tout au moins l'État, n'est pas un phénomène naturel, mais une création artificielle et donc volontaire. Pour elles, la nature finit à l'individu. La société est créée par une décision des hommes qui la composent, et les règles qui la régissent, les droits et obligations de ses membres peuvent être expliqués, voire déduits de cette décision.

Leçon 27

EXERCICES ET QUESTIONS

Questions de réflexion et de discussion :

I. Rousseau

« L'homme est né libre, et partout il est dans les fers. Tel se croit le maître des autres, qui ne laisse pas d'être plus esclave qu'eux. Comment ce changement s'est-il fait ? Je l'ignore. Qu'est ce qui peut le rendre légitime ? ... Renoncer à sa liberté c'est renoncer à sa qualité d'homme, aux droits de l'humanité, même à ses devoirs. »

« Trouver une forme d'association qui défende et protège de toute la force commune la personne et les biens de chaque associé, et par laquelle chacun s'unissant à tous n'obéisse pourtant qu'à lui-même et reste aussi libre qu'auparavant. »

1. Quel est le problème fondamental dont le contrat social donne la solution ?

II. Thomas Hobbes

« On constate ici que, aussi longtemps que les hommes vivent sans un pouvoir commun pour les maintenir tous dans la crainte, ils se trouvent dans l'État qu'on appelle guerre ; et qu'aussi cela se tient en une guerre de tous les hommes contre tous les hommes [...]. Dans une telle situation il n'y a pas de place pour une activité humaine ; car les fruits qu'il pourrait récolter, sont incertains : et par conséquent, il n'y a là aucune économie rurale, aucune navigation, aucune utilisation des objets de luxe qui doivent être introduits de l'extérieur ; pas de bâtiments commodes ; pas de machines, avec lesquelles de plus grands frets peuvent être déplacés ; pas de savoir sur la forme de la terre ; ... pas d'inventions humaines ; pas de sciences ; pas de société, et le pire, une crainte continuelle et le danger de mort violente ; et l'homme mène une existence solitaire, misérable, difficile, sauvage et brève. »

« Je montre d'abord que l'État des hommes sans société civile (lequel État peut être nommé l'État naturel) est rien sauf une guerre de tous contre tous ; et que, dans cet État, tous ont le droit de toutes choses. »

« L'État naturel des hommes, avant qu'ils furent joints, était une guerre, et non simplement, mais une guerre de tous contre tous. »

1. Qu'est-ce que l'État naturel de l'homme selon T. Hobbes ?
2. Quels sont les problèmes des hommes dans une telle situation ?

Le contrat social

III. John Locke

« Pour bien comprendre en quoi consiste le pouvoir politique, et connaître sa véritable origine, il faut considérer dans quel État tous les hommes sont naturellement. C'est un État de parfaite liberté, un État dans lequel, sans demander de permission à personne, et sans dépendre de la volonté d'aucun autre homme, ils peuvent faire ce qu'il leur plaît, et disposer de ce qu'ils possèdent et de leurs personnes, comme ils jugent à propos, pourvu qu'ils se tiennent dans les bornes de la loi de la Nature.

Cet État est aussi un État d'égalité ; en sorte que tout pouvoir et toute juridiction est réciproque, un homme n'en ayant pas plus qu'un autre.

Cependant, quoique l'État de nature soit un État de liberté, ce n'est nullement un État de licence. Certainement, un homme, en cet État, a une liberté incontestable, par laquelle il peut disposer comme il veut, de sa personne ou de ce qu'il possède

Cependant, quoique ceux qui entrent dans une société, remettent l'égalité, la liberté, et le pouvoir qu'ils avaient dans l'État de nature, entre les mains de la société, afin que l'autorité législative en dispose de la manière qu'elle trouvera bonne, et que le bien de la société requerra ; ces gens-là, néanmoins, en remettant ainsi leurs privilèges naturels, n'ayant d'autre intention que de pouvoir mieux conserver leurs personnes, leurs libertés, leurs propriétés. ...

Ainsi, qui que ce soit qui a le pouvoir législatif ou souverain d'une communauté, est obligé de gouverner suivant les lois établies et connues du peuple, non par des décrets arbitraires et formés sur-le-champ ; d'établir des juges désintéressés et équitables qui décident les différends par ces lois ; ... de ne se proposer d'autre fin que la tranquillité, la sûreté, le bien du peuple.

La grande fin que se proposent ceux qui entrent dans une société, étant de jouir de leurs propriétés, en sûreté et en repos ; et le meilleur moyen qu'on puisse employer, par rapport à cette fin, étant d'établir des lois dans cette société, la première et fondamentale loi positive de tous les États, c'est celle qui établit le pouvoir législatif, lequel, aussi bien que les lois fondamentales de la nature, doit tendre à conserver la société ; et, autant que le bien public le peut permettre, chaque membre et chaque personne qui la compose. »

1. Quel est l'État naturel de l'Homme selon Locke ?
2. Comment doit-on organiser la société pour qu'elle puisse permettre aux hommes de vivre en sûreté et en toute tranquillité ?
3. Trouvez le principe fondamental de l'organisation de la société.
4. Faites la différence entre l'État naturel et l'État civique de l'homme.

Le contrat social

IV. Remplissez les tableau en vous appuyant sur les extraits des textes des philosophes ci-dessus :

Idées	Philosophe
L'État des hommes sans société civile est une guerre de tous contre tous.	
L'État de nature est un État de liberté.	
Le contrat social est une forme d'association par laquelle chacun s'unissant à tous reste aussi libre qu'auparavant.	
La liberté est la qualité principale de l'homme.	
Le contrat social est une forme d'association qui défend et protège la personne et les biens de chaque associé, et par laquelle chacun s'unissant à tous n'obéit pourtant qu'à lui-même et reste aussi libre qu'auparavant.	



Leçon 28

La tolérance

« La discorde est le plus grand mal du genre humain,
et la tolérance en est le seul remède. »

Voltaire



NOTIONS

Tolérance – fait de respecter la liberté en matière d’opinions et d’admettre chez autrui une manière de penser ou d’agir différente de celle qu’on adopte soi-même.

L’injustice – notion indissociablement morale et juridique, en philosophie, l’injustice renvoie à d’autres concepts comme la liberté, l’égalité, l’équité, l’éthique, la paix sociale.

La discrimination – fait d’exclure un groupe humain du reste de la société pour des motifs raciaux, en lui faisant sentir qu’il est différent.

Le droit naturel – l’ensemble des droits que chaque individu possède du fait de son appartenance à l’humanité et non du fait de la société dans laquelle il vit.

Le droit positif – le droit en vigueur ; les règles de droit contenues dans les lois, les décrets et les règlements.

INTRODUCTION

La tolérance porte à accepter ce que l’on n’accepterait pas spontanément, par exemple lorsque cela va à l’encontre de ses propres convictions. Selon John Locke, la tolérance signifie « cesser de combattre ce qu’on ne peut changer ». La notion de tolérance est tout d’abord une notion morale, devenue notion politique et juridique. Les philosophes des Lumières (XVII^e et XVIII^e siècles) développent l’idée de la tolérance, les règles et les conditions qui doivent être suivies par la société pour qu’elle ne soit pas en danger tout en respectant la diversité des idées et opinions, une idée fondamentale pour les temps modernes. Les graves conflits des XVI^e – XVII^e siècles (les guerres de religion), posent impérativement la question portant sur la nécessité d’une coexistence des gens qui se distinguent par leurs



La tolérance

religion, vertu, valeurs, etc. L'idée de tolérance occupe la place centrale depuis les débuts de la modernité jusqu'à nos jours. Elle est au centre de la philosophie politique qui au sens actuel doit prouver comment on peut respecter la liberté de chaque individu, assurer la protection des minorités, tout en gardant l'intégralité de la société.

EXERCICES ET QUESTIONS

Questions de réflexion et de discussion :

I. Lisez le texte et répondez aux questions.

« Ce n'est plus aux hommes que je m'adresse, c'est à toi Dieu de tous les êtres, de tous les mondes, et de tous les temps. Tu ne nous as point donné un cœur pour nous haïr et des mains pour nous égorger : fais que nous nous aidions mutuellement à supporter les fardeaux d'une vie pénible et passagère ; que les petites différences entre les vêtements qui couvrent nos débiles corps, entre nos langages insuffisants, entre tous nos usages ridicules, entre toutes nos lois imparfaites, entre toutes nos opinions insensées, entre toutes nos conditions si disproportionnées à nos yeux, et si égales devant toi, que toutes ces petites nuances qui distinguent les atomes appelés hommes ne soient pas les signaux de haine et de persécution. »

Voltaire, « Traité sur la tolérance », 1763

1. En lisant juste le titre que pouvez-vous immédiatement supposer des idées exprimées ?
2. Quelle est la thèse de Voltaire ? Justifiez votre réponse.
3. Relevez quelques indices de la présence de l'auteur dans ce texte.



Leçon 28

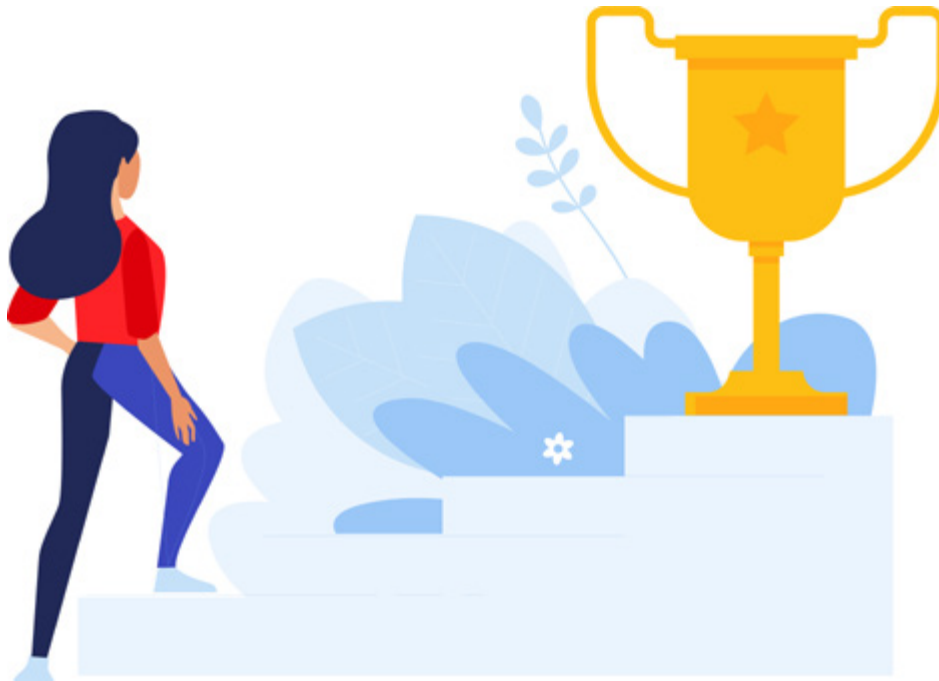
II. Lisez le texte et répondez aux questions.

« J'avoue qu'il me paraît fort étrange (et je ne crois pas être le seul de mon avis), qu'un homme qui souhaite avec ardeur le salut de son semblable, le fasse expirer au milieu des tourments... Si quelqu'un soutient qu'on doit contraindre les hommes, par le fer et par le feu, à recevoir certains dogmes, et à se conformer à tel ou tel culte extérieur, sans aucun égard à leur manière de vivre... il les réduit à professer de bouche ce qu'ils ne croient pas... si les infidèles devaient être convertis par la force, si les aveugles ou les obstinés devaient être amenés à la vérité par des armées de soldats, il lui était beaucoup plus facile d'en venir à bout avec des légions célestes, qu'aucun fils de l'église, quelque puissant qu'il soit, avec tous ses dragons.

Je crois qu'il est d'une nécessité absolue de distinguer ici, avec toute l'exactitude possible, ce qui regarde le gouvernement civil, de ce qui appartient à la religion, et de marquer les justes bornes qui séparent les droits de l'un et ceux de l'autre. Sans cela, il n'y aura jamais de fin aux disputes qui s'élèveront entre ceux qui s'intéressent, ou qui prétendent s'intéresser, d'un côté au salut des âmes, et de l'autre au bien de l'État. »

John Locke, « Lettre sur la tolérance », 1689

1. Quel doit être le rapport entre le gouvernement civil et les individus face à leurs croyances ?
2. Trouvez dans le texte l'expression qui définit le représentant du pouvoir politique et spirituel visé par Locke.
3. Faut-il tolérer l'intolérance? Peut - on tolérer ce qui met en cause la tolérance elle-même?



Compréhension écrite

Quel est le sujet du texte ?

Texte 1

Quoi que nous fassions nous sommes censés le faire pour « gagner notre vie » ; tel est le verdict de la société, et le nombre des gens, des professionnels en particulier, qui pourraient protester a diminué très rapidement. La seule exception que consente la société concerne l'artiste qui, à strictement parler, est le dernier « ouvrier » dans une société du travail. La même tendance à rabaisser toutes les activités sérieuses au statut du gagne-pain se manifeste dans les plus récentes théories du travail, qui, presque unanimement, définissent le travail comme le contraire du jeu. En conséquence, toutes les activités sérieuses, quels qu'en soient les résultats, reçoivent le nom de travail et toute activité qui n'est nécessaire ni à la vie de l'individu ni au processus vital de la société est rangée parmi les amusements. Dans ces théories qui, en répercutant au niveau théorique l'opinion courante d'une société de travail, la durcissent et la conduisent à ses extrêmes, il ne reste même plus l'« œuvre » de l'artiste : elle se dissout dans le jeu, elle perd son sens pour le monde. On a le sentiment que l'amusement de l'artiste remplit la même fonction dans le processus vital de travail de la société que le tennis ou les passe-temps dans la vie de l'individu.

ARENDET, « Condition de l'homme moderne »

Texte 2

L'état de société s'est imposé comme une solution naturelle, en vue de dissiper la crainte et d'éliminer les circonstances malheureuses auxquelles tous étaient exposés. Son but principal ne diffère donc pas de celui que tout homme raisonnable devrait s'efforcer d'atteindre – quoique sans aucune chance de succès (...) - dans un état strictement naturel. D'où l'évidence de cette proposition : alors même qu'un homme raisonnable se verrait un jour, pour obéir à son pays, contraint d'accomplir une action certainement contraire aux exigences de la raison, cet inconvénient particulier serait compensé, et au-delà, par tout le bien dont le fait bénéficier en général l'état de société. L'une des lois de la raison prescrit que de deux maux nous choisissons le moindre ; il est donc permis de soutenir que jamais personne n'accomplit une action contraire à ce que lui dicte sa raison, en se conformant aux lois de son pays.

SPINOZA

Texte 3

Les lois n'ont pas été inventées pour empêcher les actions des hommes, mais afin de les conduire, de même que la nature n'a pas donné des berges aux rivières pour les arrêter mais pour en diriger le cours. L'étendue de cette liberté doit être établie suivant le bien des sujets et l'intérêt de l'État. C'est pourquoi j'estime que c'est une chose particulièrement contraire au devoir des souverains(1), et de tous ceux qui ont le droit d'imposer des lois, d'en former plus qu'il n'est nécessaire à l'intérêt

Compréhension écrite

des particuliers et à celui de l'État. Car les hommes ayant coutume de délibérer de ce qu'ils doivent faire et ne pas faire en consultant la raison naturelle plutôt que par la connaissance des lois, lorsque celles-ci sont trop nombreuses pour qu'on se souvienne de toutes, et que certaines défendent ce que la raison n'interdit pas directement, ils tombent nécessairement sans le savoir, sans aucune mauvaise intention, sous le coup des lois, comme dans des pièges qui ont été dressés à cette innocente liberté que les souverains doivent conserver à leurs sujets suivant les règles de la nature.

HOBBS

Texte 4

Tous sans exception, nous voulons être heureux ! Et cela, si nous ne le connaissons pas d'une connaissance déterminée, nous ne le voudrions pas d'une volonté si déterminée. Mais qu'est ceci ? Que l'on demande à deux hommes s'ils veulent être soldats, et il peut se faire que l'un réponde oui, l'autre non ; mais qu'on leur demande s'ils veulent être heureux, et tous les deux aussitôt sans la moindre hésitation disent qu'ils le souhaitent, et même, le seul but que poursuive le premier en voulant être soldat, le seul but que poursuive le second en ne le voulant pas, c'est d'être heureux. Serait-ce donc que l'on prend sa joie, l'un ici, l'autre là ? Oui, tous les hommes s'accordent pour déclarer qu'ils veulent être heureux, comme ils s'accorderaient pour déclarer, si on le leur demandait, qu'ils veulent se réjouir, et c'est la joie elle-même qu'ils appellent vie heureuse. Et même si l'un passe ici, l'autre là pour l'atteindre, il n'y a pourtant qu'un seul but où tous s'efforcent de parvenir : la joie. Et puisque c'est une chose dont personne ne peut se dire sans expérience, on retrouve donc la vie heureuse dans la mémoire, et on la reconnaît dès qu'on entend le mot.

AUGUSTIN, « Les Confessions »

Texte 5

La communauté politique la plus libre est celle dont les lois s'appuient sur la saine raison. Car, dans une organisation fondée de cette manière, chacun, s'il le veut, peut être libre, c'est-à-dire s'appliquer de tout son cœur à vivre raisonnablement. De même, les enfants, bien qu'obligés d'obéir à tous les ordres de leurs parents, ne sont cependant pas des esclaves ; car les ordres des parents sont inspirés avant tout par l'intérêt des enfants. Il existe donc selon nous une grande différence entre un esclave, un fils, un sujet, et nous formulerons les définitions suivantes : l'esclave est obligé de se soumettre à des ordres fondés sur le seul intérêt de son maître ; le fils accomplit sur l'ordre de ses parents des actions qui sont dans son intérêt propre ; le sujet enfin accomplit sur l'ordre de la souveraine Puissance (1) des actions visant à l'intérêt général et qui sont par conséquent aussi dans son intérêt particulier.

SPINOZA

Texte 6

« ...le tyran se moque de l'amour ; il se contente de la peur. S'il recherche l'amour de ses sujets, c'est par politique et s'il trouve un moyen plus économique de les asservir, il l'adopte aussitôt. Au

Compréhension écrite

contraire, celui qui veut être aimé ne désire pas l'asservissement de l'être aimé. Il ne tient pas à devenir l'objet d'une passion débordante et mécanique. Il ne veut pas posséder un automatisme, et si on veut l'humilier, il suffit de lui représenter la passion de l'aimé comme le résultat d'un déterminisme psychologique : l'amant se sentira dévalorisé dans son amour et dans son être. »

SARTRE, « L'être et le Néant »

Texte 7

« L'être humain parle. Nous parlons éveillés ; nous parlons en rêve. Nous parlons sans cesse, même quand nous ne proférons aucune parole, et que nous ne faisons qu'écouter ou lire ; nous parlons même si, n'écoulant plus vraiment, ni ne lisant, nous nous adonnons à un travail, ou bien nous abandonnons à ne rien faire. Constamment nous parlons, d'une manière ou d'une autre. Nous parlons parce que parler nous est naturel. Cela ne provient pas d'une volonté de parler qui serait antérieure à la parole. On dit que l'homme possède la parole par nature. L'enseignement traditionnel veut que l'homme soit, à la différence de la plante et de la bête, le vivant capable de parole. Cette affirmation ne signifie pas seulement qu'à côté d'autres facultés, l'homme possède aussi celle de parler. Elle veut dire que c'est bien la parole qui rend l'homme capable d'être le vivant qu'il est en tant qu'homme. L'homme est homme en tant qu'il est celui qui parle. »

HEIDEGGER, « Acheminement vers la parole »

Texte 8

« Toute satisfaction, ce qu'on appelle ordinairement le bonheur, est en réalité d'essence toujours négative, et nullement positive. Ce n'est pas une félicité spontanée et nous arrivant d'elle-même ; elle doit toujours être la satisfaction d'un désir. Car désirer, c'est-à-dire avoir besoin d'une chose, est la condition préalable de toute jouissance. Mais avec la satisfaction cesse le désir, et par suite la jouissance. La satisfaction, ou le bonheur, ne peuvent donc jamais être quelque chose de plus que la suppression d'une douleur, d'un besoin... »

SCHOPENHAUER





Glossaire

- A bien des égards – в много отношения
A l'égard de – по отношение на, що се отнася до, спрямо, към
A présent – сега, днес
A priori – априори, независим от опита
A la suite de – поради, последователно
Accoutumé – обичаен, привичен
Actuel,le – сегашен (сегашна), настоящ (настояща)
Admettre – приемам, допускам, признавам
Aisément – леко, лесно
Angle droit (m) – прав ъгъл
Annuellement – годишно, ежегодно
Aspirer – стремя се
Atteindre – стигам, достигам, постигам
Attribut (m) – атрибут, отличителен знак, допълнение
Autorité (f) – власт
Avantage (m) – предимство, превъзходство, преимущество, полза
Avoir en vue – имам предвид
Avoir qqn en aversion – ненавиждам, отвращавам се от някого
Avouer – признавам
Béatitude (f) – блаженство
Brute (f) – животно, звяр
Capricieux, se – своенравен, причудлив
Compensation (f) – обезщетение
Concept (m) – понятие
Concerner – отнасям се до, засягам
Concevoir – допускам, разбирам, схващам
Confession (f) – изповед, изповядване, вероизповедание
Considérer – смятам, вземам предвид
Consister en – състоя се в
Contradiction (f) – противоречие, препятствие, пречка
Contraire – обратен, противоположен, вреден, неблагоприятен
Contredire – противореча, оспорвам
Convaincre – убеждавам
Convenir – съгласявам се, споразумявам се, подхождам
Conviction (f) – убеждение, увереност
Coutume (f) – обичай, обичайна норма
Créature (f) – създание, твар
D'ordinaire – обикновено, най-често
Débile – немощен, хилав
Défaut (m) – липса, край, свършек
Défaut (m) – недостатък, дефект
Défectueux, euse – погрешен, дефектен, неизправен

Glossaire

Défunt, e – покоен, починал
Dément, e – безумен, луд
Démonstratif, ive – доказателствен
Démontrer – доказвам
Déraison (f) – безразсъдство
Des décrets arbitraires – произволни, своеволни закони/разпореждания
Désormais – занапред, отсега нататък
Détenir – притежавам, държа
Déviation (f) – отклонение, уклон, девиация
Digne – достоен, заслужаващ
Dignité (f) – ранг, достойнство
Dispute (f) – спор
Distinctement – отчетливо, ясно
Diversité (f) – многообразие
Don (m) – дар, даряване, подарък
Doter – снабдявам
Droit, e – прав, правдив, правилен
Egorger – заколвам, коля
Emaner – отделям се, произлизам, произтичам
En commun – нещо общо
En doute – под съмнение
En effet – наистина
En vérité – в действителност
En vue de – с оглед на, предвид
Enchaîner – връзвам с верига, оковавам
Enflammé, e – пламенен, въодушевен
Enlever – свалям, махам, отнемам
Entendement (m) – способност за разбиране, за съждение, разсъдък
Entrailles (f) – вътрешности, недра
Entretien (m) – издръжка, разговор, интервю
Épicycle (m) – епицикъл (астрономия)
Espèce (f) – вид
Essence (f) – същност, същество
Étendard (m) – знаме
Étendre – разпростирам, простирам
Éternel, le – вечен (вечна)
Étonnement (m) – удивление, учудване
Être (m) – същество
Évidemment – очевидно
Évident, e – очевиден, несъмнен
Examiner – проучвам, разглеждам, обсъждам
Excéder – надвишавам, превишавам, надхвърлям

Glossaire

- Excentrique – ексцентричен, странен
Excès (m) – излишък, крайност, злоупотреба
Expiation (f) – изкупление
Faculté (f) – възможност, способност
Féroce – свиреп, кръвожаден, жесток
Fin (f) – цел
Forcer – насилвам, принуждавам
Grandeur (f) – величие, значимост
Gros (m) – мнозинство
Grossier,ère – груб(а), недодялан(а)
Guerrier (m) – воин
Habitation (f) – жилище, обитаване
Haine (f) – омраза
Haïr – мразя
Hypertrophié – хипертрофиран / прекалено развит
Identique – един и същ, еднакъв
Illustre – прославен, прочут
Importer – важа, имам значение
Inaliénable – неотменим
Incertain, e – несигурен, неясен
Indemnité (f) – обезщетение
Induire – извеждам, заключавам, подтиквам
Inébranlable – непоклатим, непоколебим
Ineffable – невъзможен да се назове с думи, неназовим
Ineptie (f) – нелепост
Infirmité (f) – недъгавост, болнавость
Insensé,e – безразсъден (безразсъдна)
Insulter – обиждам, оскърбявам
Intelligible – разбираем, понятен
Inviolable – неприкосновен, ненарушим
Isolement (m) – откъснатост, уединеност
Jadis – някога
Jésuite (m) – йезуит
Judgement (m) – 1. разум, преценка, съждение ; 2. присъда, съдебно решение
Juste – справедлив
La divine vengeance – божие възмездие
La multitude – множество, тълпа, куп
La sur essentialité (f) – най-същественото, свръхсъщественото
Le bien public – обществено благо
L'effet du hasard – силата на случайността
Légal,e – законен (законна)
Les biens – имущество

Glossaire

Les causes primordiales – първоначални, първични, основни причини
Les différends (m) – разногласия, спорове, разпри
L'état de nature – естествено състояние
Magistrature (f) – държавна длъжност, държавен орган
Manifestement – явно, очевидно
Médiation (f) – посредничество
Mépriser – пренебрегвам
Meurtrier – убиец, убийствен
Mutuellement – взаимно
Nature (f) – естество, природа, натура
Néanmoins – въпреки това, обаче, все пак
Nuire à – вредя, увреждам
Ombre (f) – сянка
Opération (f) – действие, процес
Opprimer – потискам
Par délégation – по предоставяне на правомощия
Parfait – съвършен, абсолютен
Partial, e – пристрастен
Passager, ère – преходен (преходна)
Passion (f) – страст
Pendant naturel (m) – естествена склонност
Perceptible – доловим, забележим
Perfection (f) – съвършенство
Persécution (f) – преследване
Persuader – убеждавам
Pervers, e – перверзен (перверзна), извратен(а), покварен(а)
Plausible – правдоподобен, допустим, приемлив
Poursuivre – стремя се, преследвам
Préalable – предварителен
Précéder – предхождам, предшествам
Prétendre – твърдя, претендирам
Preuve (f) – доказателство
Procéder – произхождам, произлизам, произтичам, започвам
Procureur (m) – доставчик, прокурор
Propre à – присъщ, свойствен
Propre – собствен (пред съществително) ; чист (след съществително)
Propriétaire – собственик
Public – обществен, публичен
Puéril, e – детски, детинщина
Puiser – черпя от
Purifier – пречиствам, очистивам
Raisnable – разумен, благоразумен, умерен

Glossaire

- Réclamer – изисквам, настоявам, нуждая се
Reconnaître – разпознавам, признавам
Rejet (m) – отхвърляне
Rejeter – отхвърлям, отблъсквам
Renfermer – затварям
Respect (m) – уважение, почит, спазване
Ressort (m) – подтик, подбуда, движеща сила, област на дейност
Résulter – произтичам, следва от
Révélation (f) – разкриване, откритие, откровение
Révéler – разкривам, откривам
Revenu (m) – приход, доход
Révoquer – отзовавам, снемат от длъжност, отменям, анулирам
Risée(f) – посмешище, присмех, подигравки
S'adonner – отдавам се, посвещавам се
S'ensuivre – следва, произтича
S'habituer à – привиквам
Sagesse (f) – мъдрост, благоразумие
Saisir – улавям, сграбчвам
Salaire (m) – заплата, възнаграждение
Salut (m) – спасение
Se consoler – утешавам се
Se persuader – убеждавам се
Se suffire – самодостатъчен съм, достигам, достатъчен съм
Semblable – подобен
Sens (m) – сетиво, усещане, усет, преценка
Serviteur (m) – служител
Sévèrement – строго, сурово, сериозно
Signal (m) – сигнал
Songe (m) – сън, съновидение
Songer – мисля
Soustraire – отнемам, изземвам
Souverain – върховен, висш, независим, владетел
Souverainement – върховно, изключително
Subordonné, e – подчинен
Subsistance (f) – просъществуване
Subsister – просъществувам, оцелявам
Substance (f) – същина, същност, вещество
Succédané (m) – заместител, ерзац, сурогат
Sucer – суча, смуча
Sujet (m) – човек, субект, подлог
Supériorité (f) – превъзходство
Superstition (f) – суеверие

Glossaire

- Sûreté (f) – сигурност
Susceptible – способен, податлив
Théophanie (f) – теофания, проявление на Бог
Torpeur (f) – вцепененост, унес, безчувственост
Traiter – обсъждам, разглеждам
Trésor public – държавна хазна, богатство, съкровище
Tutelle (f) – закрила, попечителство
Ultime – последен
Un état de licence – волно, свободно състояние
Uniforme – еднообразен, равномерен
Vain,e – пуст, безсмислен, напразен
Valoir – струва, означава
Vanité (f) – суета, суетност
Vanter – хваля, възхвалявам
Vengeance (f) – отмъщение
Vertu (f) – сила, способност, добродетел, духовна сила
Viser – целя, домогвам се
Vœu (m) – обет, пожелание
Voler – крада
Volonté (f) – воля, желание



Bibliographie

1. Евелина Варджийска, Анна Бешкова, Ясен Захариев – Философия за 10. клас, Просвета – София, 2019
2. Иван Колев, Димитър Тафков, Райчо Пожарлиев – Етика и право, София, 2008
3. Красимир Шекерджиев – Право, Просвета, 2002
4. Alexis Philonenko – Le transcendantal et la pensée modern
5. Aristote – Métaphysique
6. [Aristote – Politique](#)
7. [Augustin – Sermon 25](#)
8. Blaise Pascal – Aux limites de la raison
9. Carlo Natali – Deux nouveaux
10. [Cyril Arnaud – Introduction à la philosophie](#)
11. [Déclaration universelle des droits de l’homme](#)
12. [Déclaration universelle des droits de l’homme et du citoyen](#)
13. [Dictionnaire de philosophie en ligne](#)
14. Emmanuel Kant – Critique de la faculté de juger
15. [Foi et raison](#)
16. Georg Wilhelm Friedrich Hegel – La raison dans l’histoire
17. Hegel – Science de la logique
18. [John Locke – Lettre sur la tolérance](#)
19. J. Huys – La notion de substance dans la philosophie contemporaine et dans la philosophie scolastique
20. Kant – Critique de la raison pratique
21. [Larousse](#)
22. [L’ETAT : COURS, DÉFINITIONS, CITATIONS](#)
23. [L’ETAT, RETOUR VERS ARISTOTE ET PLATON, SÉANCE PROPOSÉE PAR LIONEL CAIN DANS LE CADRE DE LA PRÉPARATION À L’AGRÉGATION INTERNE DE PHILOSOPHIE](#)
24. [Luc Ferry – L’ontologie: l’étantité de l’étant](#)
25. [Luciana Romeri – La cité idéale de Platon: de l’imaginaire à l’irréalisable](#)
26. Marion Bernard – Le monde comme problème philosophique
27. Martin Heidegger – Être et Temps
28. Maurice Corvez – L’Être et l’étant dans la philosophie de Martin Heidegger
29. Platon – République
<http://ekldata.com/WBtF49c48XbnFhuM223ehHNKf4/Platon-La-Republique.pdf28>.

Bibliographie

30. Platon – Théétète
31. Raphaël Enthoven – [Albert Camus, la pensée de midi](#)
32. Robert Theis – [Respect de la loi, respect de la personne: Kant](#)
33. Soren Kierkegaard – Post-scriptum aux Miettes philosophiques
34. Suzanne Mansion – La première doctrine de la substance: la substance selon Aristote
35. [Textes de référence sur le thème de la religion: document idéal pour organiser les révisions du bac](#)
36. [Thomas d'Aquin – Raison et foi](#)
37. [TRAITÉ SUR L'UNION EUROPÉENNE \(VERSION CONSOLIDÉE\)](#)
38. <https://www.studyrama.com/revision-examen/bac/fiches-de-revision-du-bac/serie-generale/terminale/philosophie/l-etat/l-etat-107542>
39. https://read-download-books.com/v6/preview/?pid=6&offer_id=26&ref_id=15601760d114017bc80ceYRREoghUAXI_906a61de_c28f910b&sub1=8gd4ub7l&-keyword=Post-Scriptum%20aux%20miettes%20philosophiques.pdf#
40. <http://www.ac-grenoble.fr/PhiloSophie/logphil/textes/textesm/pascal1.htm>
41. <https://www.universalis.fr/dictionnaire/religion>
42. <https://www.vie-publique.fr/fiches/23866-quels-sont-les-differents-types-de-droits-des-ci-toyens>
43. <https://www.decitre.fr/livres/la-raison-dans-l-histoire-9782266228947.html#resume>
44. [861 SUJETS-TEXTES DE L'ÉPREUVE DE PHILOSOPHIE AU BACCALAURÉAT](#)

